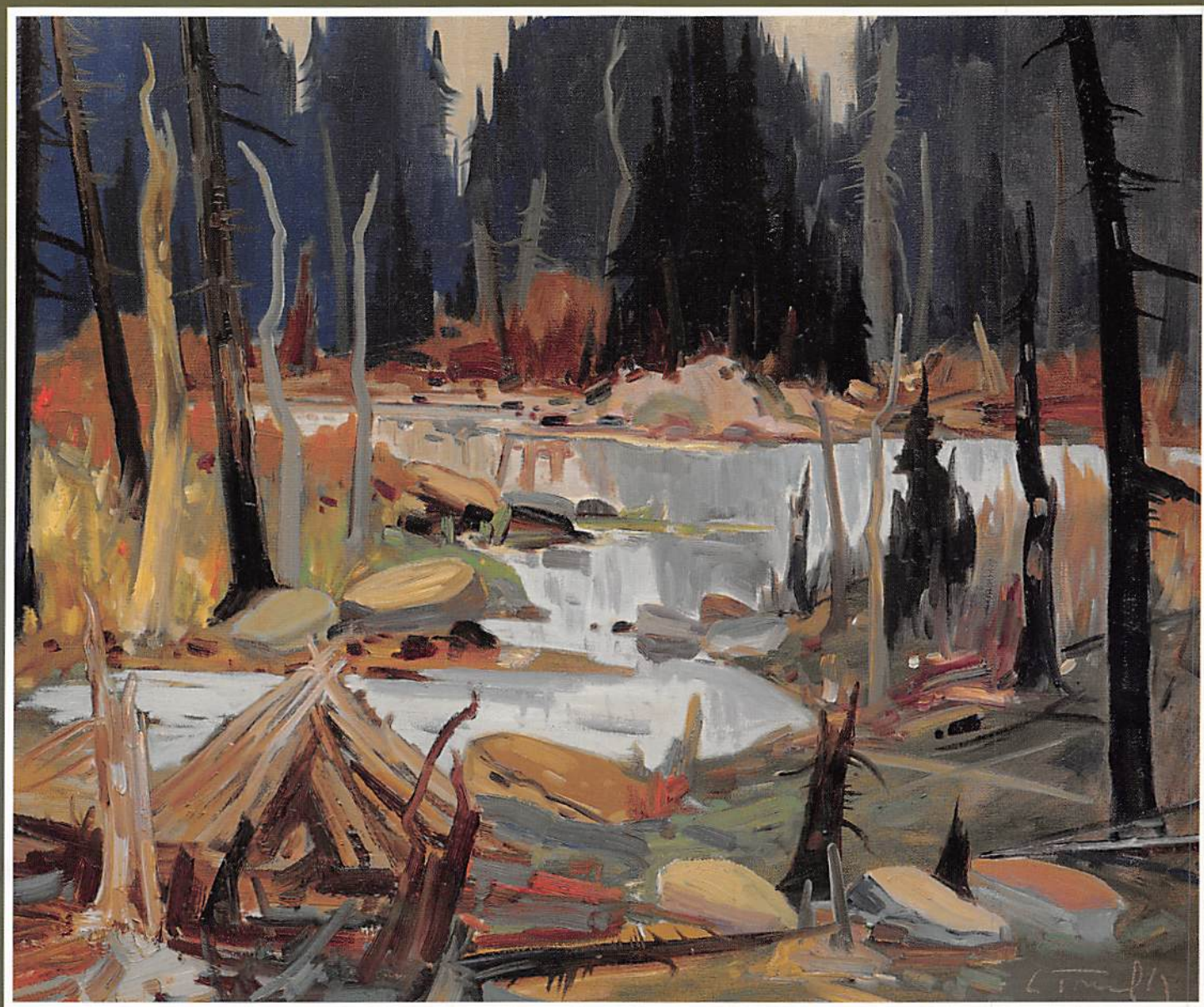


REVUE D'HISTOIRE

D E C H A R L E V O I X

Numéro 31

Octobre 1999



Charlevoix
Réserve mondiale de la Biosphère

10^{ème} anniversaire



Contrée escarpée, verdoyante et lumineuse, enchâssée entre de fières montagnes et un fleuve grandiose, le région de Charlevoix abrite l'un des joyaux du patrimoine mondial.

En effet, la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix a été, en 1998, reconnue à ce titre par l'UNESCO, grâce à l'audace de quelques citoyennes et citoyens déterminés à protéger les ressources du milieu pour les générations présentes et futures.

Je salue ces pionniers modernes dont les initiatives ont permis d'instaurer en Charlevoix un centre de compétences et d'excellence d'envergure internationale.

Louise BEAUDOIN

Ministre des Relations internationales
Ministre responsable de la Francophonie
et ministre responsable de la Charte de la langue française

 Gouvernement
du Québec



RÉSERVE MONDIALE DE LE BIOSPHERE DE CHARLEVOIX

Les temps immémoriaux ont sculpté la terre de Charlevoix. L'UNESCO l'a classé «Réserve mondiale de la biosphère». Par souci du présent et de l'avenir, pour celles et ceux qui l'habitent toujours ou qui y passent et y reviendront... l'initiative d'une revue spéciale consacrée à cette histoire grandiose prend sens afin de graver dans nos mémoires ces soubresauts tectoniques émouvants qui inspirent admiration et humilité.

Grain de sable dans l'univers, Charlevoix émeut par sa beauté et le récit de son histoire géologique grave nos imaginaires. Je suis fier et heureux d'être député de Charlevoix et de participer à ce projet.

Rosaire BERTRAND
Député de Charlevoix
Président Commission l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation


ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Revue d'histoire de Charlevoix

Octobre 1999, numéro 31
10\$ l'exemplaire

Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix

Serge Gauthier (président)
Alain Anctil-Tremblay (vice-président)
Martin Brassard (secrétaire-trésorier)
Adrien Maltais
Chantal Gravel
Claude Lapointe
Claire Parent
Alyet Sheehy

Comité de rédaction:

Martin Brassard
Serge Gauthier
Guy Godin
Yvon Dubé
Marcel Dubé

Collaborateurs:

Rosaire Corbin
Pierre Dansereau
Mgr Gérard Drainville
Marcel Dubé
Yvon Dubé
Serge Gauthier
Guy Godin
Louis-Edmond Hamelin
Pierre Perrault

Page couverture:

« Cabane de castors »
Huile de Louis Tremblay
Collection privée

Adresse:

4-B, rue Ambroise-Fafard
Baie-Saint-Paul, Qc G3Z 2J3
Téléphone (418) 435-6864
Télécopieur (418) 435-0253
Courriel shc@cite.net

École Beau-Soleil
Saint-Aimé-des-Lacs
Téléphone (418) 439-0647

La Société d'histoire de Charlevoix
est membre de la Fédération des
Sociétés d'histoire du Québec.

Abonnement:

\$25 par année. Cet abonnement
permet de recevoir les trois parutions
annuelles de la *Revue d'histoire de
Charlevoix* et d'être membre de la
Société d'histoire de Charlevoix.

Impression:

La *Revue d'histoire de Charlevoix* est
mise en page, montée et imprimée
par l'Imprimerie de Charlevoix Inc.
de La Malbaie.

Port de retour garanti.
Envoi de publication.
Enregistrement no. 0728039

Dépôt légal 4^{ième} trimestre 1999
ISSN 0829-2183

P résentation

Le 10 ième anniversaire de la fondation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix impose un temps de réflexion. La courte histoire de ce projet mérite de ce fait d'être méditée. C'est bien là l'objectif de ce numéro 31 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* consacré à la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons fait appel à des spécialistes en la matière dont le prestigieux écologiste Pierre Dansereau qui nous trace une sorte de bilan rempli de perspectives face à la démarche entreprise par la Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix. Il faut noter aussi la collaboration d'Yvon Dubé, président-fondateur de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix et de Marcel Dubé secrétaire de la Réserve. Guy Godin offre aussi deux articles. Je propose quant à moi une courte réflexion sur les origines de la notion de région-réserve dans Charlevoix. De plus, Mgr Gérard Drainville, Évêque d'Amos, décrit le fjord du Saguenay, alors que le regretté Pierre Perrault raconte un peu le fleuve dans un texte poétique. Rosaire Corbin et Louis-Edmond Hamelin sont aussi des collaborateurs de cette parution. Nous offrons en couverture une oeuvre magnifique du peintre Louis Tremblay. Il s'agit donc d'un numéro majeur de notre collection.

Plus que jamais, la notion de Réserve mondiale de la Biosphère s'inscrit dans l'histoire de Charlevoix. Il faut souhaiter qu'elle s'incarne encore davantage dans notre milieu pour le mieux-être de l'ensemble de notre collectivité charlevoisienne.

SERGE GAUTHIER

Président de la Société d'histoire de Charlevoix

Mot du président de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix

Je désire tout d'abord remercier la Société d'histoire de Charlevoix pour l'occasion, ainsi faite, de présenter différents aspects de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix dans l'une de ses parutions. La Société d'histoire de Charlevoix fait un travail remarquable pour la préservation du patrimoine de notre belle région de renommée internationale. Nous sommes heureux de collaborer avec elle d'une aussi belle manière.

Cette année, la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix entreprend d'accroître son rôle de concertation dans Charlevoix, afin d'être utile à la communauté qui la soutient et d'atteindre les objectifs de son mandat général, issus du programme sur " l'homme et la biosphère " -Man and Biosphere: MAB- de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Le conseil d'administration souhaite que notre organisme soit plus près que jamais de la population et des institutions de Charlevoix, comme le démontre notre implication récente dans le dossier du projet de Parc de conservation des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, une aire centrale de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix. D'autres dossiers, comme l'aménagement du territoire, la santé, l'environnement et l'éducation retiennent également notre attention.

Déjà dix années d'histoire...Les citoyens et citoyennes de Charlevoix, bâtisseurs de ce coin de la Terre de génération en génération, sont les porteurs quotidiens de la relation entre la nature et la culture de notre communauté. Nous désirons saluer toute la population et continuer ensemble la route qui mène vers l'histoire de l'avenir.

Il me fait plaisir de remercier madame Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales du Québec et monsieur Rosaire Bertrand, député de Charlevoix à Québec, pour l'intérêt qu'ils ont porté à la réalisation de ce numéro de la Société d'histoire de Charlevoix. Merci également à ceux qui ont écrit les articles.

Je vous souhaite ainsi une bonne lecture, en espérant qu'elle amène chacun vers le respect de la nature et de la culture de notre région.

Gilles Poulin



Charlevoix ou la création d'une région-réserve

Par Serge Gauthier

L'affaire remonte à la genèse de l'univers:

« Quand le Bon Dieu créa le monde, il eut de la terre de reste. Il dit au démon: «Je te permet de faire une partie de la terre.» Aussitôt le diable se mit à l'oeuvre et il fit la Côte Nord. Mais il ne put jamais l'aplanir mieux qu'elle est. »¹

Un problème se pose immédiatement: comment faire de cette région difficile un lieu habitable? Le quêtueux Pierriche qui au 19ième siècle, a relaté cette anecdote, avait bien son explication à ce sujet:

«Il obtint ensuite du Bon Dieu la permission de faire des habitants pour ces montagnes et c'est alors qu'il fit les Bélair, les Lelièvre, les Coudé, etc. Donnant la liste de tous ses ennemis personnels. Mais le Bon Dieu lui dit: «Arrête! Démon, arrête! Tu en as déjà assez pour empester toute la terre.»²

Voilà l'origine légendaire de Charlevoix, ce pays du huitième jour de la création, un territoire que l'on remarque. Même dans l'imaginaire. Dès son origine. Une région-réserve.

L'inhabitable

Si le premier lieu-dit associé à Charlevoix remonte à 1535 lors du passage de Jacques Cartier, il ne révèle pas grand chose sinon que le navigateur malouin aimait bien les «noisilles»:

«Le sixième jour du dit mois (septembre) vinsmes poser à une isle qui fait une petite baie et couche de terre. Icelle isle contient environ trois lieux de long et deux de large: et est moult bonne terre et grasse, plaine de beaulx et granz arbres de plusieurs sortes: et entre autres, il y a plusieurs couldres franches que trouvâmes fort chargées de noisilles, aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et par cela nommâmes l'isle ès Couldres.»³

Pour en savoir plus sur la perception du territoire que retiennent les navigateurs de passage le long des côtes de Charlevoix, les récits de

Champlain se font bien plus précis. Comme ce passage en fait foi:

«Toute cette coste, tant au nord, que du sud, depuis Tadoussac, jusques à l'isle d'Orléans, est une terre monteuse, fort mauvaise, où il n'y a que des pins, sapins et bouleaux, des rochers très mauvais, ne scauroit-on aller en la plus-part de ces endroits»⁴

La réputation du secteur de l'actuel Charlevoix est donc au 17ième siècle plutôt mauvaise: un territoire montagneux; une zone maritime difficile pour les navigateurs. Les observateurs ne croient pas beaucoup aux possibilités de peuplement de ce territoire. Pierre Boucher en rajoute en 1664 alors qu'il écrit que: «ce pays est tout inhabitable, estant trop haut, et tout de roche, et tout à fait escarpé...»⁵

Nous sommes dans la première période de la région-réserve de Charlevoix. Quelques mots clés résument cette perception: inhabitable, escarpé, dangereux, menaçant, insécurisant. C'est donc une région que l'on dit isolée que

l'on craint et, en conséquences dont les possibilités de peuplement sont nettement dévaluées.

Le tremblement de terre de 1663 va accentuer ce fait en prêtant à la région une sensibilité étonnante aux secousses sismiques:

«Vers la Baye dite de St-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abysmée, et comme si elle n'eust fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette, et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il estoit, un havre d'assurance contre toute sorte de vents...»⁶

Le récit du jésuite Lallemand va faire époque. Encore aujourd'hui on s'y réfère lorsqu'il est question des tremblements de terre de Charlevoix. Sans tenir compte du fait que le jésuite se servait de ce récit à des fins surtout d'édification religieuse. Qu'il ne connaissait rien des tremblements de terre. Qu'il ne s'est pas rendu constater les dégâts

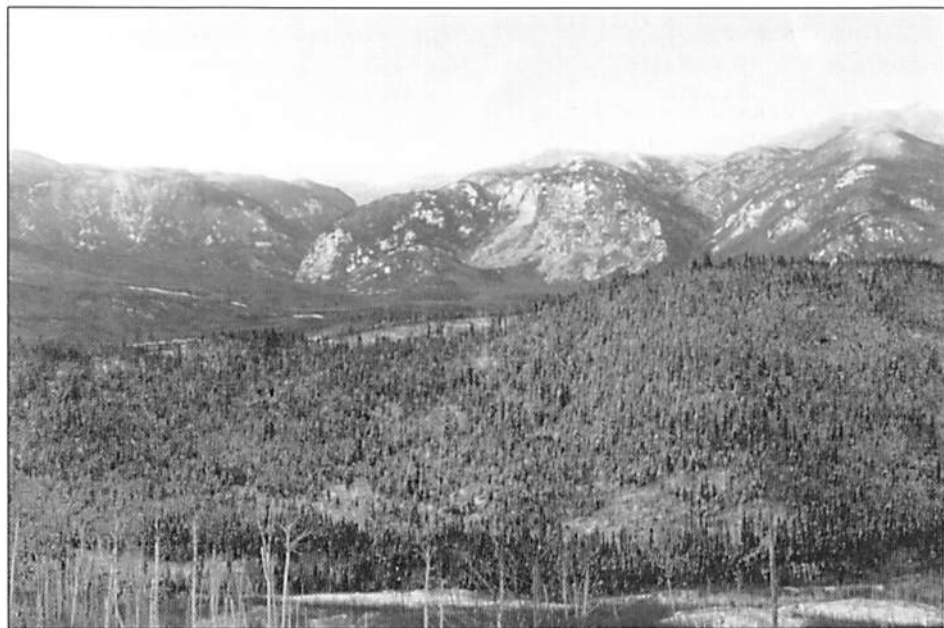


Photo: Guy Godin

La Sortie des Hautes-Gorges et le Cran des Érables vus depuis Les Farouches
En mars 1835, l'arpenteur W.H. Davies écrit que « aussi loin que l'oeil pouvait pénétrer vers le nord-est, ces montagnes sont bordées de précipices et ne présentent aucune vallée, excepté celle où la rivière Malbaie se fraie un passage et se précipite à travers une gorge étroite ».



réels dans la région, mais en parle d'après ce qu'on lui en a rapporté. Peu importe ce sont les récits qui font l'histoire. Charlevoix est perçu longtemps comme «inhabitable» et difficile d'accès. Il s'agit d'une région-réserve d'abord préservée par un cadre géographique contraignant. Cette image va demeurer. Même après le peuplement du lieu. La région-réserve de Charlevoix vient d'apparaître.

La Croisière du Saguenay

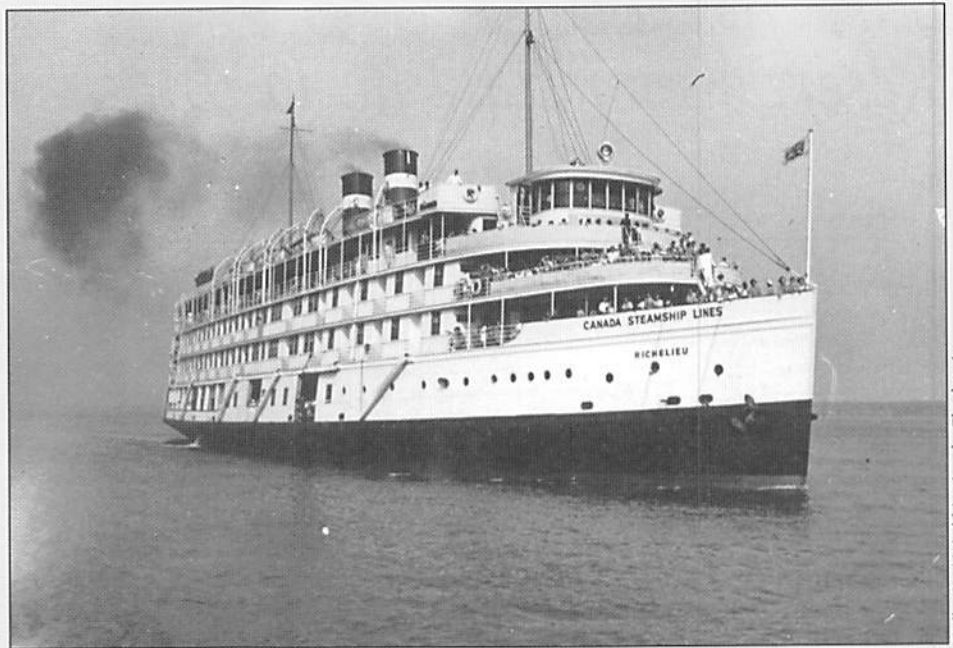
Finalelement habitée, la région de Charlevoix ne connaît pas un grand développement économique. Sa population d'origine doit souvent immigrer ailleurs. Charlevoix demeure une région peu peuplée.

Il faut bien lui trouver une vocation économique. Des entrepreneurs vont se charger de l'intégrer dans un circuit touristique de bateaux de croisières. C'est l'époque de la Croisière du Saguenay qui débute autour de 1850. Ici encore le paysage devient une référence mais à l'inverse de la période précédente, ce fait s'auréole désormais d'une image très positive.

Des touristes ontariens et américains qui habitent des centres urbains importants retiennent la destination touristique de Charlevoix parce qu'elle est présentée comme un lieu perçu comme éloigné du modernisme et en retrait de l'industrialisation effrénée qui s'implante presque partout en Amérique du Nord. Cet écrit d'un villégiateur anglophone révèle bien cet état d'esprit:

«C'était un monde nouveau, un monde étrange, vraiment un monde nouveau. Il n'y avait ni gaz, ni électricité au village et à l'hôtel. Les lampes à l'huile fournissaient l'éclairage. Il n'y avait pas d'eau courante, pas de baignoire, seulement de bonnes toilettes à l'ancienne pour les invités de l'hôtel... En effet, la vie dans cet avant-poste de l'Empire du Canada était primitive, mais ce qui pouvait manquer en commodité, pouvait être compensé d'une autre façon, les résidents locaux, des habitants fiers et religieux, étaient jusqu'à un certain point cordiaux et amicaux. Les vertes forêts de pins, de cèdres, d'épinettes, avec beaucoup d'érables, s'échelonnaient le long des montagnes presque jusqu'à la porte de l'hôtel. Au pied des montagnes s'étendait le puissant et majestueux fleuve Saint-Laurent, cependant traître par ses marées dangereuses et son eau trop froide pour se baigner...»⁷

De l'inquiétude terrifiante à l'inquiétude attirante. Du terrible au merveilleux. À



La croisière du Saguenay : le «Richelieu»

Coll. : Société d'histoire de Charlevoix

l'époque de la Croisière du Saguenay les mots clés qui attirent les touristes et villégiateurs anglophones sont: retrait, isolement, rusticité, authenticité. L'approche est inversée par rapport à la perception des premiers découvreurs. Pourtant le principe reste le même: Charlevoix doit demeurer une région en retrait, préservée (cette fois pour le bon plaisir de la demande touristique), une région-réserve. L'impression de départ se prolonge.

Charlevoix, région-réserve

L'abandon de la Croisière du Saguenay en 1965 ne marque pas la fin de la région-réserve de Charlevoix. L'industrie touristique locale continue encore de vanter, à juste titre, le cadre préservé des paysages de Charlevoix. Et la demande touristique persiste. Plus que jamais. Charlevoix n'est-elle pas une région d'abord et avant tout touristique? Le fait n'est pas sans conséquence:

«Dans Charlevoix, nous retrouvons une ressource faunique, un espace de villégiature, des paysages humains et culturels, une réserve naturelle, une population de service, un réservoir de main-d'oeuvre. En se commémorant l'expérience des autochtones et du pattern d'appropriation spatiale des territoires amérindiens, la notion de région-réserve nous apparaît comme réponse à cette expérience particulière d'aménagement régional au Québec»⁸
Charlevoix région-réserve? Semblable à un territoire-réserve amérindien? Le constat est un peu désolant. Il est vrai cependant qu'à travers les récits recueillis au sujet de la ré-

gion-réserve de Charlevoix, il y a peu de place à ce jour pour d'autres discours que celui des visiteurs. Mais, il y a aussi le discours des résidents de Charlevoix. De tradition orale. Porteur d'une histoire de trois siècles et de tant d'histoires. Il suffit de penser aux films de Pierre Perrault réalisés dans Charlevoix pour reconnaître la pertinence de cette parole des gens d'ici. Il faut alors faire un souhait: que les responsables de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix se fassent une priorité d'aller à la rencontre des gens de la région. Afin de les écouter. De retenir les mots du pays. De se laisser décrire la région-réserve habitée de Charlevoix. De la parcourir encore. Dans un projet de relance. De renouveau. Pour la suite du monde.

Notes

- 1- Médéric, Paul. *Messieurs du Séminaire*. Baie-Saint-Paul, Cahiers d'histoire régionale, 1975, pp. 3-5. D'après un récit manuscrit de l'abbé Charles Trudelle qui se retrouve aux archives paroissiales de Baie-Saint-Paul.
- 2- Idem.
- 3- Cartier, Jacques. *Voyages en Nouvelle-France*. Montréal, Hurtubise HMH, 1977.
- 4- Champlain, Samuel de. Montréal, Éditions du Jour, 1973. 3 vol.
- 5- Boucher, Pierre. *Histoire véritable et naturelle 1664*. Boucherville, Société Historique de Boucherville, 1964. pp. 31-32.
- 6- Relations des Jésuites. 1663. Montréal, VLB éditeur, 1972. 5 tomes.
- 7- Townsend, Reginald T. *God Packed my Picnic Basket*. New York, Hastings House, 1920. pp 23-27 (94 pages)
- 8- Bouchard, Richard A. *Planification régionale et déséquilibres locaux: le cas de Charlevoix*. Thèse de M.A. (Géographie), Université Laval, 1980. 152 pages.



La création de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix (un aperçu historique)

Par Guy Godin

L'origine du projet

L'idée de créer une réserve de la biosphère, près de la ville de Québec, est née au sein d'un comité (MAB/Canada : l'Homme et la Biosphère) de la Commission canadienne de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture à la fin de l'année 1984. À ce moment-là, on comptait environ 250 réserves dans près de 75 pays et l'UNESCO avait entrepris de développer le système des réserves de la biosphère comme un moyen de favoriser les objectifs des parcs nationaux en pleine évolution. Le vice-président du comité⁽¹⁾, Donat Savoie, conseiller scientifique au ministère canadien des Affaires Indiennes et du Nord, exprima l'avis qu'on trouve un écosystème représentatif de la forêt boréale au nord de la ville de Québec, et qu'on y crée une réserve de la biosphère. Deux Québécois faisaient alors partie de l'UNESCO: Yvon Dubé, ingénieur forestier, coordonnateur des activités en milieu amérindien et inuit au ministère du Loisir, Chasse et Pêche (Québec) et Henri Dorion, géographe, de la direction générale de la planification au ministère des Relations internationales (Québec). Ces trois personnes travaillèrent de concert à préparer une rencontre exploratoire qui eut lieu le 13 août 1985 à Québec⁽²⁾. Ainsi démarrait un projet qui aboutira à la présentation d'une demande officielle à l'UNESCO (Paris) le 25 avril 1988.

La première étape de la réalisation

Sous la direction d'Yvon Dubé, le groupe de travail constitué à la réunion du 13 août 1985 réunissait des personnes du ministère du Loisir, Chasse et Pêche, du ministère de l'Énergie et des Ressources, de l'Université Laval et de la Commission de Toponymie du Québec. Le groupe avait pour mission «...d'associer différents partenaires des domaines privé et public à la mise sur pied d'une Réserve de la Biosphère au nord de la ville de Québec». Le projet prit le nom de Réserve de la Biosphère Montmorency et le groupe fit la visite de la forêt Montmorency et du Parc des Grands-Jardins. Au cours des premières études, on examina un territoire s'étendant de Québec jusqu'au Saguenay.

À des degrés divers, près d'une trentaine de personnes ont participé aux activités du groupe de travail. Un premier projet fut préparé comportant, entre autres, un examen du territoire, une

définition des objectifs de la future Réserve de la Biosphère et un échéancier détaillé pour la poursuite des travaux. On dressa une liste de près de 200 personnes et organismes qu'on souhaitait intéresser, et qui furent convoqués à une réunion au Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy, le 13 décembre 1986⁽³⁾.

Le conseil d'administration

Cinquante-trois personnes répondirent à l'appel, parmi lesquelles fut élu un Conseil d'administration de 17 membres, dont six formèrent un Comité exécutif⁽⁴⁾. Il fallut deux ans de travail intense pour mettre au point un projet bien articulé, avec la collaboration d'intervenants de divers milieux.⁽⁵⁾

Dès les débuts, on définit des objectifs visant à allier les deux buts principaux d'une réserve de la biosphère : la protection des valeurs naturelles du site et l'utilisation rationnelle des ressources par la population. L'intérêt manifesté par la population de Charlevoix, représentée dès le début au Comité exécutif par Charles Roberge, amena le Conseil d'administration à choisir les limites actuelles de la Réserve, qui prit dès lors le nom de Charlevoix.

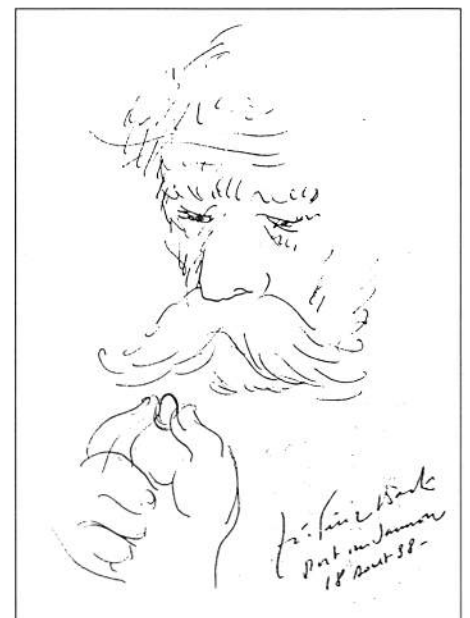
Le territoire s'étend depuis le Cap Maillard jusqu'à Port-au-Saumon, comprenant les bassins versants de deux grandes rivières, celle du Gouffre et celle de La Malbaie, ainsi que l'île aux Coudres et la moitié du fleuve Saint-Laurent devant les côtes ainsi délimitées. Ce pays contient un échantillon presque complet des types de forêts québécoises, dont la taïga et la toundra, ainsi que plusieurs villages. Charlevoix constitue un ensemble nature-culture qui répond avec un accent particulier, à la fois varié et homogène, aux objectifs mêmes d'une Réserve de la Biosphère.

À l'intérieur des limites de la réserve, on désigna trois aires centrales protégées: le Parc des Grands-Jardins, le Parc des Hautes-Gorges et le Centre Ecologique de Port-au-Saumon. La Forêt Montmorency à l'ouest et le secteur des Palissades à l'est furent nommés aires satellites. Environ 30 000 personnes vivaient sur le territoire, dans 21 localités regroupées en deux municipalités régionales de comté (MRC). Une fois obtenu l'appui des administrations municipales et des gouvernements provincial et fédéral, le projet fut présenté à la Commission canadienne pour l'UNESCO au début du mois de mai 1988.

La création de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix

À partir de ce moment-là, les événements se précipitent. Le 18 août 1988, UNESCO Canada annonce la nomination de Charlevoix comme Réserve de la Biosphère et transmet le dossier au siège de l'UNESCO à Paris⁽⁶⁾. Le Commission canadienne souligne l'importance accordée à la consultation et affirme que la qualité générale du dossier en fait un modèle du genre⁽⁷⁾. Dès la réception du dossier à Paris, le Secrétaire de l'UNESCO le fait analyser par un groupe consultatif d'experts. Le dossier est ensuite acheminé avec l'avis des experts au Conseil International de Coordination, composé de représentants élus de trente pays membres de l'UNESCO. Le 18 novembre 1988, le président du Programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO, M. Li Wen Hua, annonce officiellement la désignation de Charlevoix comme Réserve de la Biosphère. Les membres du conseil sont déclarés «forts satisfaits de la préparation méticuleuse de la documentation et de l'intérêt de la population locale pour cette Réserve»⁽⁸⁾.

Cette reconnaissance consacrait la portée mondiale du travail soutenu d'un groupe de québécois motivés par le dynamisme créateur du responsable, Yvon Dubé.



« L'homme qui plantait des arbres »
Dessin de Frédéric Back.



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Programme sur l'Homme et la Biosphère

Par décision du Bureau du Conseil international
de coordination du programme sur l'homme
et la biosphère, autorisé à cet effet par le Conseil,
il est certifié que

**Réserve de la biosphère
de Charlevoix (Canada)**

fait partie intégrante
du réseau international de Réserves de la Biosphère.

Ce réseau, constitué par
des zones protégées représentant
les principaux types d'écosystèmes mondiaux,
a pour objectif la conservation
de la nature et la recherche scientifique
au service de l'homme.

Il servira de système de référence pour mesurer
les impacts de l'homme sur
son environnement.

Federico Mayor
Directeur général
de l'Unesco

Date 12 janvier 1989

Le document officiel attestant la création de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix est signé à Paris le 12 janvier 1989 par M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

La Réserve commence à vivre

Pour marquer l'acceptation du projet par l'UNESCO Canada en même temps que le vingtième anniversaire du Centre écologique de Port-au-Saumon, un souper-bénéfice eut lieu au Manoir Richelieu le 21 août 1988. On assista à la présentation du film «l'Homme qui plantait des arbres» en présence de l'auteur, Frédéric Back, ainsi qu'à une conférence de l'écologiste Pierre Dansereau, intitulée «Charlevoix, Réserve mondiale de la Biosphère, récompense ou défi?»

Au début de l'année 1989, le Conseil d'administration provisoire de la Réserve⁽⁹⁾ publia le dépliant en couleurs décrivant la Réserve de Charlevoix, ainsi que la nature et les objectifs d'une Réserve de la Biosphère. En frontispice, le tableau emblème de la Réserve, cadeau du peintre Bruno Côté présentant une vue remarquable des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie. À la suite d'une demande d'Yvon Dubé, appuyée le 7 avril 1989 par une résolution de la Réserve, la Commis-

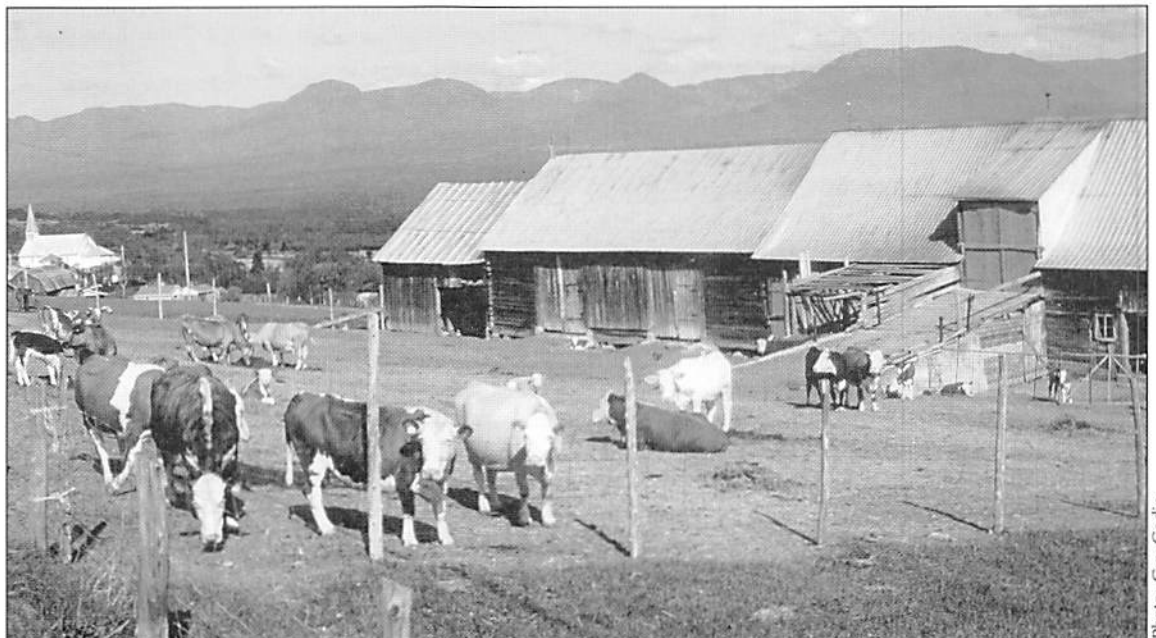
sion de toponymie du Québec acceptait de rendre officielle l'appellation «L'Acropole des Draveurs» utilisée par Mgr Félix-Antoine Savard pour désigner le cran ouest de la montagne des Érables dans les Hautes-Gorges⁽¹⁰⁾.

Deux cérémonies publiques saluèrent la naissance de la nouvelle Réserve. À l'occasion d'une visite en Charlevoix, le prince Andrew et son épouse, Sarah Fergusson, (duc et duchesse d'York) dévoilaient une plaque commémorative au Centre écologique de Port-au-Saumon le 17 juillet 1989. Neuf jours plus tard, le Premier Ministre du Canada, Brian Mulroney, dévoilait, près du Centre d'Art de Baie-Saint-Paul, une plaque de bronze montée sur monument de pierre reproduisant le certificat officiel de la création de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix.

Puisse ce bref aperçu historique vous inciter à partager la convivialité du pays de terre, mer et montagne de Charlevoix!

Notes:

- 1- Liste des autres membres du comité MAB/Canada: Garnet T. Page, président, Donna Barge, George Francis, Milton M.R. Freeman, Arthur J. Hansen, Douglas Harper, Charles Hopkins, Milton McClaren, E. Fred Roots. Il y avait alors quatre Réserves de la Biosphère au Canada, dont une seule au Québec, celle du Mont Saint-Hilaire, qui avait été créée la première en 1978.
 - 2- En plus des trois membres de MAB/Canada déjà nommés, les personnes suivantes ont participé à la réunion du 13 août 1985: Marius Pineau (Université Laval), Guy Bussièrès, Jean Blanchet et Guy Chouinard (MLCP), ainsi que les invités Pierre-Jules Lavigne et Louis Bélanger.
 - 3- Le projet a été rendu public le 15 mai 1986. La liste des intéressés comptait des ministères
- 4- Le Conseil d'administration comptait des personnes provenant de plusieurs ministères: Environnement, Énergie et Ressources, Loisirs, Chasse et Pêche, Tourisme, des représentants de l'Université Laval, du secteur forestier, un maire et des participants à titre personnel. Parmi ces personnes, on élit un comité exécutif qui, sous la présidence d'Yvon Dubé, comprenait Louis Bélanger, Jean Blanchet, Carl Carbonneau, André Couillard et Charles Roberge.
 - 5- À cette époque, l'Association touristique régionale de Charlevoix élaborait un plan de développement. Yvon Dubé participa à une réunion de l'organisme au mois de mai 1987, à l'invitation du directeur Pierre Tremblay.
 - 6- Lettre de la présidente du MAB/canada, Ann Whyte au Dr. Von Droste, directeur de la division des sciences écologiques de l'Unesco.
 - 7- Lettre de félicitations de Ann Whyte à Yvon Dubé (le 20 décembre 1988).
 - 8- Compte rendu d'une rencontre, début décembre 1988, entre le Dr. Von Droste et une délégation québécoise à Paris dans le cadre de la reconnaissance officielle par l'Unesco de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix. Québec, Ottawa et Paris ont accepté que la Réserve soit dite mondiale à cause du grand nombre d'autres réserves au Québec.
 - 9- Liste des membres du comité: Yvon Dubé, président, Michel Bélanger, Pierre Boies, Carl Carbonneau, Denis Dufour et Charles Roberge.
 - 10- Mgr Savard avait ainsi nommé ce cran, situé à la hauteur de l'écluse des Érables, face à la montagne que la Commission de toponymie avait désignée sous l'appellation Félix-Antoine-Savard en 1982, pour honorer la mémoire de "Menaud Maître-Draveur" publié en 1937.



Ferme à Notre-Dame-des-Monts. La présence de nombreux villages sur le territoire donne un caractère particulier à la Réserve de la Biosphère de Charlevoix.

Photo: Guy Godin



Les «réserves de la biosphère» dans le monde.

Par Marcel Dubé

La région de Charlevoix fait partie des 357 réserves de la Biosphère reconnues par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), réparties dans 90 pays. Ce titre dépasse le niveau régional et les responsabilités sont à l'avenant. Mais d'où provient donc l'idée d'établir des réserves de la Biosphère ?

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a été constituée le 4 novembre 1946, après la seconde guerre mondiale, par les représentants de 44 pays. À ce moment, la mission de l'UNESCO consiste à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect des principes de la charte des Nations Unies. L'organe décisionnel de l'UNESCO est tripartite : une Conférence générale réunit les états membres, un Conseil exécutif prépare la réalisation des mandats déterminés par la Conférence générale et un secrétariat général est chargé de soumettre les projets au Conseil exécutif. Le siège social est localisé à Paris. Aujourd'hui, 194 pays sont membres de l'UNESCO. Fait à noter, les États-Unis ne sont plus membres de l'UNESCO depuis 1984, et la Grande-Bretagne s'est retirée à son tour, en décembre 1985. Bizarre !

En 1968, l'expression «réserve de biosphère» est mentionnée pour la première fois, lors de la Conférence intergouvernementale sur l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources de la biosphère, tenue à Paris. Cette conférence est organisée par l'UNESCO, conjointement avec l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). La «Conférence de la Biosphère» propose de réaliser un programme de recherche traitant des relations entre l'humanité et l'environne-

ment, de la préservation des ressources génétiques et de celles des régions naturelles. Par la suite, divers groupes de scientifiques se réunirent pour préparer ce qui allait devenir le programme de «l'Homme et la Biosphère» (MAB). Dans ce programme, l'idée d'un réseau mondial de territoires protégés était alors soutenue ouvertement par les chercheurs.

La conscientisation de la problématique de la relation entre l'humanité et son environnement est en progression depuis les années 60. Aux problèmes traditionnels de l'accroissement démographique et de l'alimentation dans les pays du tiers-monde, est venu s'ajouter celui de la raréfaction prévisible des ressources naturelles, celui des effets des activités humaines sur les conditions locales et celui des diverses formes de pollutions.

Le programme MAB (Man and Biosphere) a été soumis à la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 1970, et contient alors l'expression de «réserve de biosphère». Le programme est orienté par un Comité international de coordination, et chaque pays est invité à constituer un comité MAB. Une thématique du programme mentionne l'importance de «...la conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent.»

En 1974, l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) constituent un groupe de travail chargé de définir les critères d'appartenance au statut des futures «réserves de biosphère». En 1975, le groupe suggère une représentation organisationnelle de la notion de «réserve de biosphère» : une aire centrale, une zone tampon intérieure et une zone d'influence extérieure. La Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix sera créée sur une variante de ce même modèle. La différence est qu'elle comprend trois aires centrales distinctes à l'intérieur de sa zone tampon.

En 1976, 57 réserves de Biosphère sont d'abord créées et reconnues ; puis, 61

nouvelles réserves s'ajoutent, dès l'année suivante. Cependant, à ce moment, l'idée de «réserve de biosphère» n'est guère différente de celle d'un parc national de conservation et ne se rattache pas encore à la notion de «développement durable». En 1983, à Minsk, en Biélorussie, c'est la tenue du premier Congrès international sur les Réserves de Biosphère, qui devait conduire le Comité international de coordination à adopter un plan d'action pour les réserves de la biosphère, approuvé en 1984, par l'UNESCO et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE).

En 1985, le Groupe consultatif scientifique sur les réserves de la Biosphère recommande que les réserves de la Biosphère remplissent trois fonctions : celle de conservation, de logistique et d'éducation, et finalement la fonction de développement. La dimension du développement intègre l'importance de la concertation avec les populations et les institutions locales. Dès lors, les écosystèmes ne représentent plus l'unique centre d'intérêt d'une réserve de la Biosphère, mais la problématique de la relation de la société humaine et de son environnement se trouve alors posée et intégrée.

Par ailleurs, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par madame Gro Harlem Brundtland, a été constituée par une proposition de l'Assemblée générale des Nations-Unies, en 1983. Le rapport «Brundtland» a été déposé à l'organisation des Nations-Unies en automne 1987, et il est paru au Québec, en mai 1988. L'idée du «développement durable» provient du rapport de cette commission, ainsi que ce que nous entendons maintenant par la désignation éducative des «écoles vertes Brundtland». Le rapport Brundtland va engendrer une prise de conscience internationale du problème de la relation entre l'homme et l'environnement terrestre. Les États nationaux réalisent l'ampleur du défi écologique, auquel ils devront faire face dès le début du



troisième millénaire. Les observations scientifiques sur les conditions naturelles de la planète confirment la prise de conscience : changements climatiques, effets de serre, trous dans la couche d'ozone, mesures de la désertification et des conséquences difficiles de l'urbanisation.

En 1988, un territoire de 4,570 kilomètres carrés est reconnu par l'UNESCO comme Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix, dans l'aboutissement d'un travail de plusieurs années des artisans-fondateurs (voir l'article de Guy Godin, dans le présent numéro). Tout Charlevoix s'introduit ainsi dans le débat international.

En 1992, le sommet de la Terre se tient, à Rio de Janeiro, et il s'agit d'une grande rencontre internationale des nations du monde, qui font ensemble le bilan de l'état de la planète. Durant les années précédentes, dans le domaine de la recherche scientifique, diverses démonstrations ont été apportées sur les thèmes des inquiétudes écologistes et environnementales. Les trous dans la couche d'ozone, les effets de serre et les résultantes climatologiques qui en découlent, la déforestation massive, les pertes nettes de la diversité biologique : tous ces phénomènes ont des causes humaines. Les impacts s'additionnent avec la croissance démographique mondiale, la sous-alimentation chronique des po-

pulations de plusieurs pays du monde et les résultantes de diverses pollutions industrielles.

En novembre 1995, lors de la Conférence internationale sur les réserves de la biosphère, tenue à Séville, le plan d'action de 1984 est révisé. Le texte, intitulé «Réserves de biosphère, la stratégie de Séville et le cadre statutaire du réseau mondial», insiste sur l'utilisation des réserves de la biosphère en tant que modèle du «développement durable». La Stratégie de Séville est par la suite adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO (résolution 28 c/2.4), en tant que document d'orientation des réserves de la biosphère. Les États nationaux reconnaissent l'importance de déterminer les modalités d'application du développement durable, selon les particularités de leur zone biogéographique et des activités humaines de leur société. De plus, la stratégie de Séville introduit le concept de préservation de la diversité culturelle, lequel accompagne désormais les préoccupations traditionnelles des réserves de la biosphère, portant sur la préservation de la bio-diversité et des éco-systèmes naturels.

En décembre 1998, la Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix aligne son nouveau plan d'action quinquennal 1998-2004 sur les quatre grandes orientations de la stratégie de Séville. Dès lors, il en résulte que la Réserve se préoccupe de

l'aménagement du territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de Charlevoix et de Charlevoix-Est, en vue de consolider les dimensions pratiques d'un modèle régional du développement durable. Le thème de la socioéconomie environnementale est retenu comme thème organisateur principal du plan d'action quinquennal, et il implique la prise en compte des facteurs sociaux, économiques et environnementaux, en tant que conditions nécessaires de l'atteinte des finalités du développement durable.

Évidemment, cette longue marche n'est pas terminée. L'urgence écologique mondiale poursuit sa route, ainsi que le développement des moyens requis pour lui faire face. La région de Charlevoix poursuit également son cheminement, avec cette addition historique récente d'une réserve de la biosphère, dont les écologistes, les MRC, le gouvernement du Québec et celui du Canada, ainsi que l'UNESCO, ont entrepris de la doter.

Il faut rendre hommage aux artisans-fondateurs de cette Réserve, lesquels appartiennent ainsi, par l'acte de fondation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix, à la catégorie des bâtisseurs historiques et contemporains de Charlevoix. Et bien au-delà. Les artisans-fondateurs sont Michel Bélanger, Pierre Boies, Carl Charbonneau, Yvon Dubé, Denis Dufour et Charles Roberge.

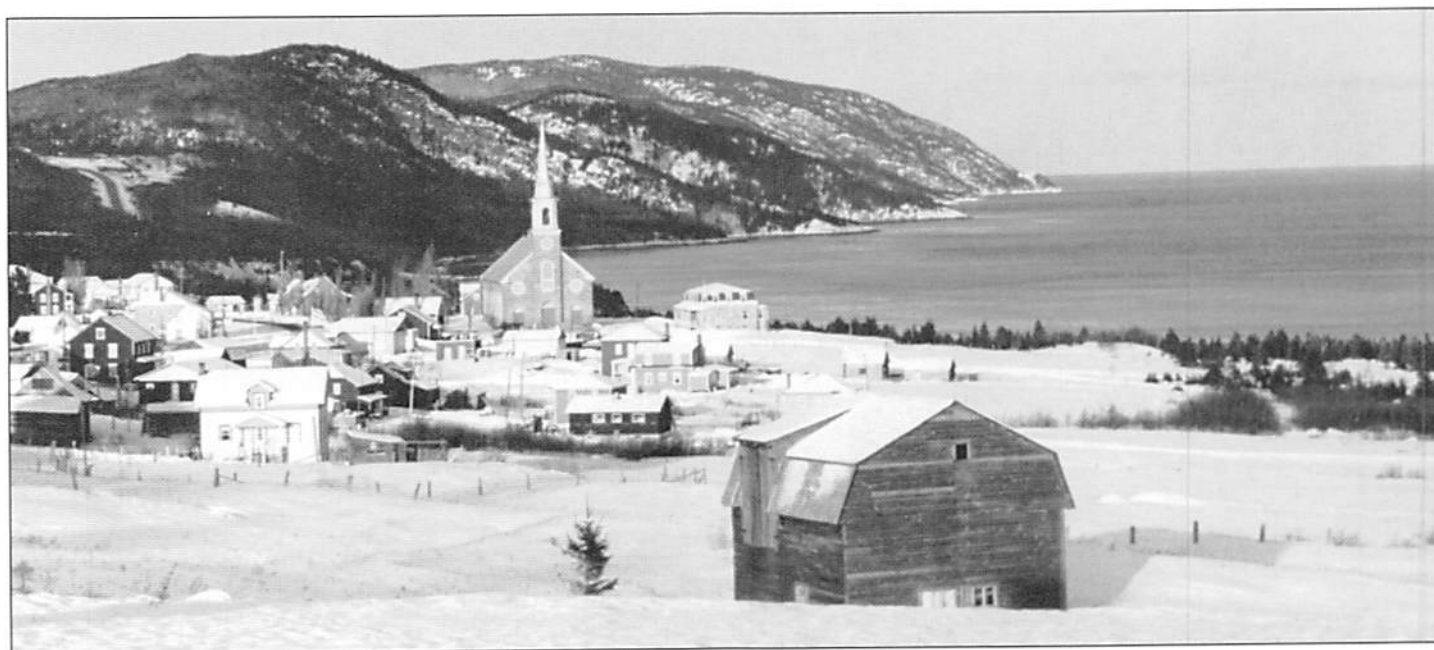


Photo: Guy Godin

Le village de St-Siméon vers 1960.



La Socioéconomie environnementale

Par Yvon Dubé

Depuis que la notion de développement durable a fait son apparition sur la scène internationale en 1987, grâce à l'Organisation des Nations Unies, dont le siège social est à New York, riches et pauvres partagent enfin des préoccupations environnementales communes. Une décennie à peine a suffi pour que paysans et scientifiques de tous les continents s'entendent en principe pour porter remède à la pollution générale, éviter les abus contre la Terre et atténuer les écarts de conduite envers l'humanité elle-même...tout en continuant à développer l'économie dans le respect de l'organi-

sation sociale des divers milieux.

Félicitations à ceux qui ont pensé à la biosphère, car cette mince couche de vie, d'eau, d'air et de sol qui enveloppe la terre est dangereusement soumise à un grand nombre d'agressions, y compris les procédés industriels primaires. Où que ce soit, l'environnement fait partie de la seule biosphère que nous ayons et, il faut bien l'admettre, elle est vraiment malade de nos égoïsmes et de nos incompétences. Heureusement, l'ensemble des peuples a décidé de réagir concrètement en améliorant la qualité des

fruits économiques au profit des entreprises et des communautés...tout en protégeant l'environnement et en bonifiant la trame des organisations sociales. C'est dans cette veine qu'est née la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix grâce à l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) dont le siège social est à Paris. Nous sommes tous invités, simples citoyens ou grands docteurs, de Charlevoix ou d'ailleurs, à joindre les rangs de la Réserve et à faire la preuve qu'il y a moyen, dans la dignité et le respect, de travailler ensemble pour le bien-être général. La



Le peintre René Richard présente ici le caractère particulier du paysage charlevoisien. Sur le dessin, il faut remarquer son ami Yvon Dubé en train d'examiner les lieux. (Reproduit avec l'autorisation de la Fondation René-Richard).



Réserve suggère toutefois d'aller un peu au-delà du développement durable. Elle insiste davantage sur la dignité humaine, afin que les entreprises essaient plus sérieusement d'agir en collaboration avec les populations locales et régionales.

C'est là une façon de décrire d'un trait l'essence même de la nouvelle socioéconomie environnementale dont il a été question pour la première fois dans le texte de la toute récente carte géographique et thématique de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix. Il s'agit en somme du prolongement naturel de la notion de développement durable que l'on définit généralement comme un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre les actifs naturels nécessaires à l'épanouissement des générations à venir. Il faut remarquer que le mot socioéconomie s'écrit ici sans trait d'union pour bien faire ressortir l'intégration des valeurs humaines aux pratiques financières des entreprises, publiques ou privées. Selon cette manière de faire la synthèse et de saisir les mouvements internationaux actuels, on ne peut plus enseigner ni pratiquer la sociologie sans enseigner ni pratiquer l'économie. Et vice versa. Plus exigeant encore, et c'est là une perspective et la suite des idées principales alimentant la socioéconomie environnementale, l'environnement doit occuper une place de choix parmi les facteurs qui composent l'équation de tout projet conçu selon les principes de base et les exigences d'un développement respectable.

Notion nouvelle, le développement respectable a fait l'objet d'une première conférence le 5 février 1999, à Québec, lors du Sommet mondial de la Nordicité. Elle a été prononcée conjointement par Michael Robinson, directeur général de l'Arctic Institute of North America, de l'Université de Calgary et l'auteur de cette article. Le développement respectable est une courroie de transmission entre le développement durable et la nouvelle socioéconomie environnementale.

En plaçant la dignité humaine au premier rang des nouveaux codes éthiques et financiers, avec l'environnement, les institutions politiques et économiques assumeront leurs reponsabilités dans le cadre d'une nouvelle époque dont les exigences et les défis découlent tout bonnement des progrès du siècle qui s'achève. Ainsi que cela s'est produit au cours des deux derniers siècles en Amérique, il sera payant, à tous égards, d'enrichir la démocratie d'une aura de respectabilité additionnelle. L'argent pourra alors se libérer progressivement de ses incartades qui d'ailleurs, à la longue, ne profitent à personne.

Le développement respectable attire le respect. Les entreprises en profitent et les communautés en bénéficient car toute personne intéressée y trouve son compte et son épanouissement. Il va de soi que les employeurs comptent alors



Volet frontispice de la carte géographique et thématique de la Réserve préparée par Yvon Dubé et publiée en janvier 1998. Disponible au secrétariat de la Réserve. Tableau de Bruno Côté : "les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie".

sur le respect et la collaboration des employés qui doivent eux aussi être respectables en travaillant convenablement et en donnant la mesure de leurs capacités, dans une atmosphère de saine émulation et de fierté corporative. En somme, on parle ici du respect entre les agents économiques, les pouvoirs sociaux, les collectivités et les organismes politiques. Pour réussir, il faut d'abord vouloir ouvrir les portes du dialogue, du bon voisinage et de la convivialité.

Même si les pouvoirs financiers ont en bonne partie perdu leur âme dans les jar-

dins du profit, et même si nombre d'administrateurs diplômés confondent encore loyauté et servilité, ce n'est pas une raison pour battre en retraite...car les plus clairvoyants ne sont plus intéressés à se perdre dans les dédales de leurs propres créations individualistes. Avec le temps, les trois piliers majeurs de la socioéconomie environnementale - environnement, économie, société - seront considérés et traités comme trois inséparables. Théoriquement et pratiquement, l'état de santé de l'un des piliers dépendra de celui de l'autre...et de l'autre. Les équilibres politiques seront à ce prix.

Peu à peu, certaines formes d'organisations sociales et certains modes d'autarcies, capables de raviver la santé des équilibres régionaux, donneront le ton au développement des communautés. Des entreprises locales, nées pour l'autosuffisance, en viendront à se ramifier vers l'extérieur, et des entreprises internationales feront symbiose avec les localités. Mondialisation et autarcie bien calculées apprendront à vivre ensemble si possible et à vivre séparément si nécessaire. D'ailleurs, communautés et régions sont en voie de réappropriation : l'économie sociale prend son envol et le développement solidaire n'est plus un rêve.

Le président de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix, Gilles Poulin, disait justement, dans le numéro de septembre 1988 du Bulletin d'information du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec, qu'il «faut réconcilier la pensée écologique, la pensée sociale et la pensée économique». Le secrétaire de la Réserve, Marcel Dubé, ajoutait bien à propos qu'il faut «admettre qu'une nouvelle synthèse sociale des activités humaines est requise». Compte tenu de sa nature et de ses affiliations nationales et internationales, la Réserve peut devenir un lieu de convergence approprié pour enseigner et promouvoir le développement respectable. Elle peut aussi faire avancer l'étude et l'application des principes de base de la nouvelle socioéconomie environnementale. Au profit de Charlevoix et d'ailleurs.



Charlevoix,

le témoignage, et l'espoir

Par Pierre Dansereau

Réserve de la Biosphère? Tous ne l'entendent pas de la même façon, ni ici ni ailleurs. Une carte du Monde, avec les zones fauniques de Udvardy en arrière-plan, nous permet de localiser chacune des aires, depuis les Tropiques jusqu'à l'Arctique, et en marge des grands océans. L'UNESCO aura posé son sceau sur chacune d'elles, après vérification de la conformité avec ses critères. Au cours des consultations et des recommandations de l'Année géologique internationale (1950), du Programme Biologique international (1960) et de l'Homme et la Biosphère (1968 - ...), les critères auront évolué considérablement. Ainsi, certaines des 357 Réserves de la Biosphère ne semblent pas différer des parcs nationaux dont Banff est le prototype au Canada. C'est à dire qu'elles gèrent la protection d'espaces naturels en assurant la pérennité du fonctionnement pluriséculaire des écosystèmes qui les composent. La sélection naturelle y aura permis des ajustements éventuellement harmonieux et durables, des cycles répétitifs de compétition/coopération. Le PBI avait choisi de tester la productivité biologique exclusivement sur de tels sites. Le mont Saint-Hilaire, chez nous, en est un exemple. Mais cela ne s'intègre pas dans un inventaire mondial continu.

Or, Charlevoix reçut son affiliation dans une perspective fortement élargie. Les exigences de l'UNESCO comprenaient toujours la protection intégrale d'écosystèmes "naturels", et pouvaient compter sur l'appui des écologistes québécois et des institutions officielles. Mais la mosaïque du paysage charlevoisien se composait aussi d'écosystèmes où régnaient la cueillette, la chasse et la pêche, le pâturage et l'agriculture, l'industrie et, finalement, l'urbanisation.

Il me faut bien mettre entre parenthèses, dans le présent texte, l'évolution des idées et des inventions qui ont si diversement inspiré la gestion et

la politique selon la géographie, l'histoire et la culture nationales. Les mouvements qui ont trouvé leur source dans une écologie naturaliste, défendaient quelquefois férocelement la préservation, la protection, la conservation des espèces, et nécessairement des écosystèmes qui les abritent. La "crise de l'environnement" (années '60) aura mis au défi cette écologie "pure et dure". Elle aura contesté la préséance des biologistes et orienté la prescription vers l'écodéveloppement, grâce aux perceptions des urbanistes et des économistes. Plus récemment, et à la suite d'études d'impact (surtout dans les "grands travaux"), et des progrès de l'interdépendance, on a accédé à l'écodécision. Celle-ci ne peut s'imposer sans accéder à une nouvelle éthique du partage.

La collaboration nécessaire de la science et de la technologie avec les sciences de l'homme aura imposé une alliance parallèle à la recherche et à la politique. L'histoire des "groupes écologiques", relatée par Jean-Guy Vaillancourt (1982) fait bien voir comment le drame écologie - écodéveloppement - écodécision s'est joué sur la scène québécoise. La revue "Charlevoix" aura suivi, d'autre part, les initiatives conjointes du Commerce, du Tourisme et de la Science qui ont abouti à l'acceptation de Charlevoix par l'UNESCO comme "Réserve de la Biosphère".

Sans cacher que je suis porté à jeter un oeil critique sur la façon dont Charlevoix s'acquitte de cette mission, je crois beaucoup plus utile d'esquisser une prescription de ce que pourrait être

"Charlevoix, Réserve de la Biosphère".

Le Comté est d'ores et déjà un microcosme où se déploie une gamme complète d'écosystèmes portant la marque de l'escalade du pouvoir humain sur la planète.

Dans le temps (historiquement), des phases, se sont succédées sous l'influence d'un contrôle humain de plus en plus fort. À la biodiversité de l'état de **nature** (indigène) a succédé une exploitation très légère (colligène) des écosystèmes naturels par la cueillette, la chasse et la pêche. L'**agriculture** (processus agrigènes: RÉVOLUTION AGRICOLE) a simplifié et



Photo: Pierre Rochette

Caribou, parc des Grands Jardins



remplacé les écosystèmes préexistants par le pâturage et la culture. L'**industrie** (processus fabrigènes: RÉVOLUTION INDUSTRIELLE) a élevé les techniques artisanales au niveau technologique, à la production massive et à l'échange, bouleversant à la fois des lambeaux de paysage et des habitudes de vie. L'**urbanisation** (processus urbigènes: RÉVOLUTION URBAINE) a densifié l'habitat humain et créé des mosaïques de paysage en réponse aux besoins de logement, d'alimentation, de vêtement et de services. La fonction de communication (RÉVOLUTION CYBERNÉTIQUE) domine aujourd'hui les économies et l'écologie régionale par l'impact de ces centres décisionnels que sont les institutions religieuses, civiques, économiques, culturelles et politiques.

L'examen de n'importe quel paysage révèle qu'une phase peut localement effacer toute trace des phases précédentes. Ainsi, les champs cultivés auront remplacé la forêt ou la prairie; un barrage hydroélectrique aura changé en réservoir un segment de rivière ou une constellation de lacs; un village aura remplacé les champs cultivés. Ces substitutions nous apparaissent comme plus ou moins irréversibles. On dira qu'un investissement humain (par exemple un champ de maïs) maintient son contrôle (son échec?) sur les forces de la nature et canalise les énergies en vue d'une production à privilé-

gier (par un choix de société). Or une Réserve de la Biosphère pourra mettre pleinement en lumière la mémoire du paysage. C'est dire qu'elle rendra sensible l'effet cumulatif des révolutions plutôt que leur force de remplacement. Le patrimoine s'est approvisionné à même les ressources de la nature, de la campagne, de l'industrie et de la ville.

Un film d'une heure sur Charlevoix pourrait être axé sur le déroulement de paysages de plus en plus investis par l'homme. Une jeune famille (un homme, une femme, un garçon, une fille) pourraient servir de fil conducteur en occupant l'avant-scène de paysages où se révèlent des adaptations échelonnées sur la gamme des écosystèmes, de la mer aux escarpements; des plateaux aux vallées; des falaises aux montagnes.

Les épisodes suivants offrent des points de repère pour un scénario:

1- *Le paysage avant l'homme.*

Formation du Bouclier Laurentien (4 500 000 000 d'années). Météorite

(astroblème) des Éboulements. Dévo-nien supérieur (370 000 000 d'années) lors de l'apparition des premiers Gymnospermes : abondance alors de poissons. Glaciations pléistocènes (2 000 000), abrasion des terrains; aller-retour de la glace (3 fois), zonation mouvante de la végétation (toundra, taïga, forêt résineuse, forêt feuillue). Arrivée tardive de l'homme nomade.

2- *Chasseurs et pêcheurs.*

Forêt boréale et savane subarctique. Grands Jardins de caribous. Attikameks. Coureurs des bois: français et indigènes. Fjord et estuaire du Saguenay: cétacés, saumon. Montagnais.

3- *Agriculture (colons, habitants, cultivateurs, producteurs agricoles).*

Abattage, défrichage, feux, labours: français et anglais sous régime seigneurial. Villégiateurs-citoyens américains. Agrosilvestre, puis rotation: réserves. L'ours noir, l'orignal, la perdrix, le geai gris. Les bleuets, les atocas, le sucre d'érable. La famille du colon. La persistance des ressources sauvages, puis la mécanisation de l'agriculture; l'ouverture des marchés.

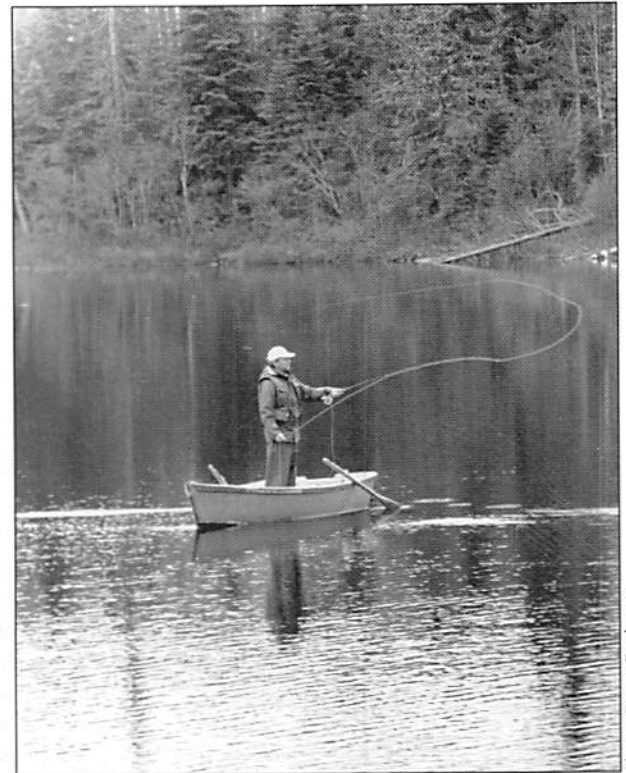


Photo: Pierre Rochette

Pêche à la ligne sur un lac de Charlevoix

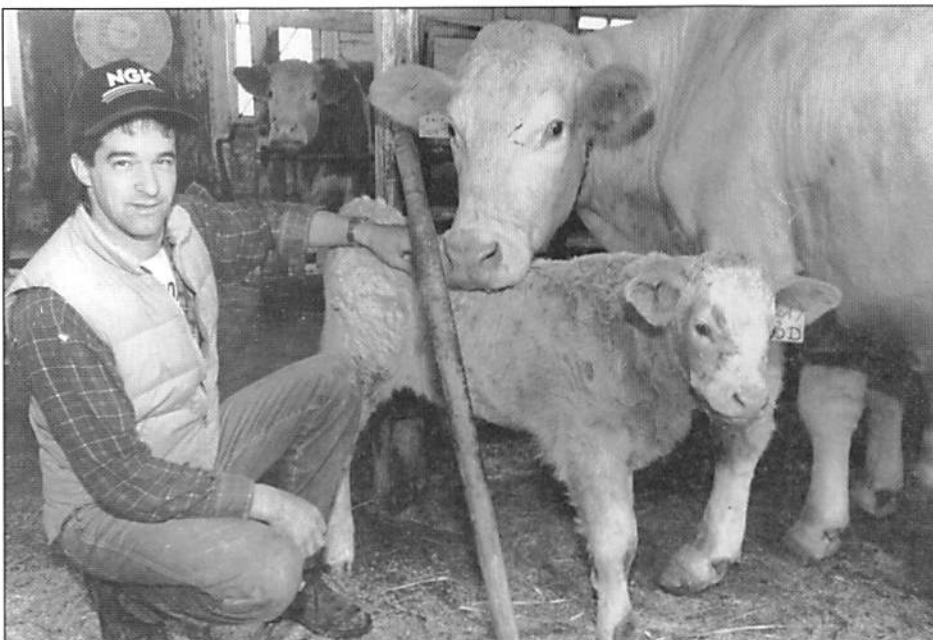


Photo: Pierre Rochette

Ferme Desbiens à Clermont: l'agriculture occupe une place importante dans l'économie de Charlevoix





Photo: Pierre Rochette

Vue de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'île aux Coudres

l'usine, par la ville. Or, plus souvent qu'autrement (dans la basse vallée de la Rivière du Gouffre ou de la Rivière Malbaie, par exemple), cette mosaïque révèle une grande diversité qui demande des explications historiques, économiques ou culturelles. Le schéma ci-joint ne rend pas compte de cette complexité, mais il tente de situer les principaux investissements humains qui occupent les sites caractérisés naguère par des types de végétation.

4- Artisans et fabricants, industriels.

Forges et manufactures. Engins de pêche, outils aratoires. Bateaux et véhicules de transport. Réserves et conserveries (glacières, mises en boîte, séchage, marinages). Harnachement hydroélectrique: diffusion de l'énergie. Usines de transformation: papier. Transport par eau, routes et relais.

5- Citadins.

La paroisse-noyau: regroupement fonctionnel. Le cadastre découpe le paysage. Architecture fonctionnelle et traditionnelle (matériaux, styles, usages). Plans de rues: mosaïque civique et échanges urbains.

6- Communicateurs.

Métabolisme familial: degrés d'auto-suffisance. Apprentissage et éducation. Santé et productivité. Réseau de production - investissement - contrôle. Structures et institutions religieuses et politiques.

Des photographies font voir des exemples typiques dans Charlevoix des six phases de l'escalade du pouvoir humain sur la planète.

En 1990, un congrès international "Environnement 2000" réuni à Montréal se transportait dans Charlevoix. Russes, allemands, latino-américains, égyptiens et autres scientifiques, mais surtout poètes et peintres, ils s'instruisaient sur le sens de ce paysage, nouveau pour eux. Le Centre Écologique de Port-au-Saumon les initiait aux écosystèmes de la mer et de la forêt; ils étaient

témoins de la migration des oies blanches au Cap Tourmente. Au Centre d'Art de Baie-Saint-Paul, Madame Françoise Labbé les invitait à une exposition de peintures préparée à leur intention qui révélait la perception de Charlevoix par les peintres locaux selon qu'ils avaient regardé la nature, la culture, l'industrie ou la ville.

On peut concevoir, dans la perception du paysage charlevoisien des symboles et des couleurs qui rappellent ces six épisodes. Il faut espérer que les autorités politiques (provinciales et locales) et le secteur privé (déjà engagé par ses chambres de commerce et son organisation touristique) accepteront conjointement la gestion inhabituelle d'un territoire qui a accepté la responsabilité de Réserve de la Biosphère. Une tâche semblable ne saurait se structurer sans la collaboration intime et constante des naturalistes, des écologistes, des géographes, des urbanistes, des artistes et des historiens. Seule une équipe interdisciplinaire sera en mesure de dépasser le message que convoient déjà les guides sur les sentiers de nature, les interprètes des musées, les promoteurs de l'industrie ou du commerce. Il s'agit, en effet, d'une nouvelle perspective où la mosaïque du paysage est tantôt dominée par la nature, par la culture, par

À l'instar des randonnées dans la nature (par exemple aux Hautes Gorges de la Rivière Malbaie), mais aussi dans l'esprit du Symposium de la Baie-Saint-Paul (expériences de perception picturale), et tout aussi bien dans les visées de la Chambre de Commerce (origine et fonction du paysage et des monuments), on irait à la rencontre d'un



Photo: Pierre Rochette

Ancien Palais de Justice de Baie-Saint-Paul

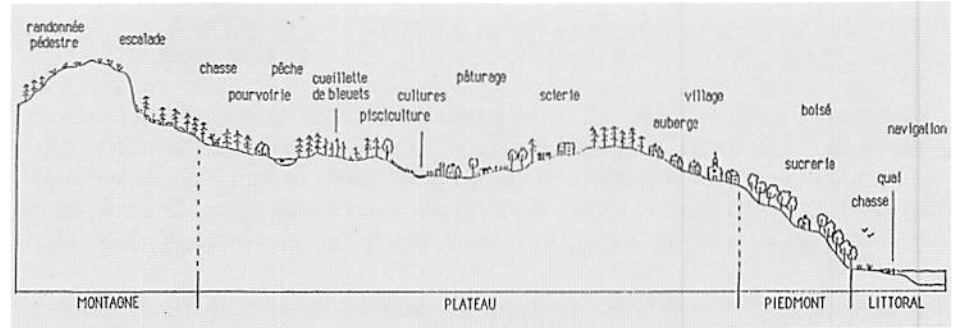
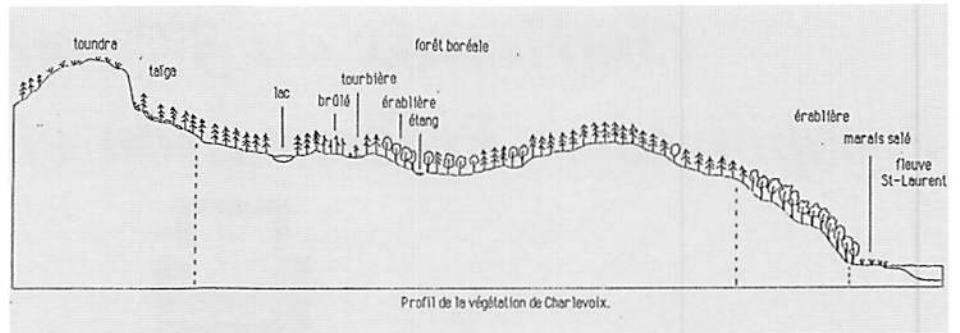


tourisme devenu beaucoup plus exigeant.

La publication récente par la Commission de Toponymie du "Noms et Lieux du Québec/Dictionnaire illustré" (1994), sous la direction de Henri Dorion, répond à ce besoin. La mémoire du paysage est révélée pour chaque nom de lieu et sa location est très précisément située sur les cartes. Ce répertoire encyclopédique contient, justement, des informations et des références faciles à replacer dans l'escalade esquissée ci-dessus.

Je ne saurais me risquer à formuler un plan ni à proposer un programme de célébration de la Biosphère. Le dernier rapport officiel de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en 1998, se demande si les "Réserves de la Biosphère sont un mythe ou une réalité". Adrian Phillips y pose des questions auxquelles tous les gestionnaires se doivent de répondre. Ce document nous rappelle que les valeurs et les choix qui ont dicté la gestion de ces Réserves sont très différents, comme il convient, mais il ne nous met pas en présence d'innovations bien frappantes. Rien qui ressemble au Biodôme de Montréal, ou au Musée de la Civilisation à Québec, des institutions qui jettent leur ombre sur le XXI^e siècle.

Je me suis aventuré à proposer ci-dessus une thématique de l'escalade de l'impact humain dans une lecture du paysage. J'ajouterais deux autres éléments à rendre



visibles dans cette présentation de Charlevoix.

Une attention particulière au jeu des saisons, par la corrélation des ressources et de leur exploitation (voir le tableau phénologique ci-inclus) est une tentative dans ce sens.

Une vision historique, tournée vers l'avenir, reprendrait la perspective chère aux futurologues qui aligne les contraintes, les tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir. Le tableau présenté ici suggère des critères de pondération du paysage qui me semblent préalables à un pro-

gramme de gestion à long terme. Je souhaite que s'affirme le désir et même l'urgence d'innovation qui a inspiré les plus grandes réussites du Québec dans le domaine de l'interprétation, de l'aménagement et de la gestion de nos paysages. Les charlevoisiens sont peut-être mieux disposés et doués que d'autres pour reconnaître explicitement les ressources et le potentiel de leur territoire. Ils jouissent d'ores et déjà de la sanction d'organismes internationaux. Ils aspirent à un tourisme plus articulé qu'ailleurs. Ils sont en mesure de mettre sur pied des modes d'information et de gestion qui serviront de modèle ailleurs dans le monde.



En conclusion, je dirais que la Réserve de la Biosphère doit:

- SAUVER des parcelles de NATURE
- PRÉSERVER une gamme mondiale d'ÉCOSYSTÈMES
- DÉVELOPPER la pensée ÉCOLOGIQUE
- DÉMONSTRER la place de l'HOMME
- PROMOUVOIR l'éducation
- FAVORISER la recherche
- ENCOURAGER l'expérimentation sociale
- et ENGAGER des échanges internationaux.

Photo: Pierre Rochette

Scène d'hiver. L'homme doit parfois ériger un pont en harmonie avec la nature.



Charlevoix au 3^{ème} millénaire

Prospérité = Préservation et développement

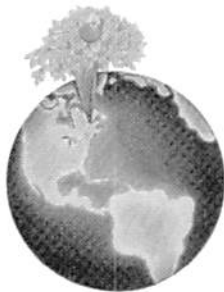


“Charlevoix est bien placé. Il a déjà une forte identité naturelle et culturelle. Il a déjà des outils très puissants pour assurer sa cohérence, l'exemple le plus éloquent est le cadre de la Réserve mondiale de la Biosphère... Mais comment donner vie au cadre, rendre l'image tangible, faire le lien avec la vie quotidienne des habitants? Il faut s'en parler, élaborer et transmettre la vision-à travers l'art, les activités culturelles et le paysage lui-même-, *nourrir un projet d'éducation intégrale auquel tous les habitants contribuent et au moyen duquel ils apprennent.*”*

Charlevoix au 3^{ème} millénaire est toujours présent et ses activités se poursuivront en 1999-2000 sous la responsabilité du Centre d'Études Collégiales en Charlevoix et ses partenaires, tels les Amis de Charlevoix, Héritage Charlevoix, la Réserve Mondiale de la Biosphère, la Commission Scolaire de Charlevoix et d'autres à venir.

Pour information sur Charlevoix du 3^{ème} millénaire, communiquez avec;
Service de Formation Continue
27-A, rue Ambroise-Fafard, Baie-St-Paul G3Z 2J2
Courriel: sfccrmbc@charlevoix.net

*Tiré de la conclusion du rapport de l'échange en Charlevoix



Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix

C.P. 125, La Malbaie--Pointe-au-Pic, Charlevoix (Québec), Canada G5A 1T7
Tél.: (418) 665-7622 • Courriel: rmbc@cite.net • <http://www.cite.net/~rmbc>

Notre responsabilité première est de développer le concept de réserve mondiale de la Biosphère habitée afin de:

- **Conserv**er la biodiversité naturelle et la diversité culturelle.
- **Dévelop**per un modèle d'aménagement du territoire et d'expérimentation du développement durable.
- **Favoriser** la recherche et faire le suivi des milieux naturels et culturels en plus de collaborer à l'éducation scolaire et à l'éducation populaire.
- **Mettre en valeur** le concept « réserve mondiale de la Biosphère » habitée.

Les membres du conseil d'administration de la Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix sont:

Marcel Dubé, Yvon Dubé, Vital Gagnon, Pascal Harvey, Yvan Harvey, Alain Hébert, Réjean Labrie, Conrad Paradis, Gilles Poulin, Charles Roberge, Camil Simard, Glorian Tremblay, Pierre Tremblay.



Hommage à William Hume Blake

Un précurseur historique du Parc des Grands-Jardins.

Par Marcel Dubé

Flocons d'hiver et soleil d'été ! L'idéal de la conservation de la nature ne s'est pas forgé d'aujourd'hui !!! La mémoire de William Hume Blake appartient à l'histoire de Charlevoix, et il s'agit maintenant d'exposer brièvement la valeur de sa pensée.

William Hume Blake est un avocat et un écrivain de Toronto. Familier avec le territoire des Grands-Jardins, qu'il a fréquemment visité, ses écrits détaillent avec précision plusieurs grands aspects de la philosophie des futurs parcs de conservation. Et ce, dès 1915. À cette époque, les Grands-Jardins forment une partie intégrante du Parc national des Laurentides, créé en 1895 par le Gouvernement du Québec. Amant de la nature, poète contemplatif, au fait des lois, Blake démontre que la conservation de la nature est concevable, mais pour qui sait la vivre intensément, en l'observant patiemment, en ressentant l'expérience de l'homme perdu dans l'espace du territoire profond. Il a partagé les sentiments des pionniers des Laurentides et de Charlevoix, le respect et l'amour de la nature vierge. Il connaît le courage des habitants locaux, leur ténacité et leur subsistance. William Hume Blake oeuvre à la protection de cette nature, il entreprend d'en connaître les équilibres naturels et constitue, par ses écrits, une référence authentique dans la lignée du «conservationisme» nord-américain.

Les écrits de Blake nous demeurent maintenant, en inspiration et en héritage. Blake est un précurseur historique du Parc de conservation des Grands-Jardins (créé en 1981) et de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix (créée en 1988). La mémoire de son esprit rigoureux et résolu mérite un hommage de la part des amants et des artisans actuels de la préservation de la nature.

En 1915, il écrit et publie «Brown Waters», dont quatre chapitres ont été tra-

duits en 1985. Dans cet écrit, William Hume Blake présente une pensée visionnaire de la gestion des territoires protégés. À ce moment, le parc de Yellowstone existe déjà depuis 1872, et celui de Banff, depuis 1885. «Nuls intérêts politiques ou financiers», écrit-il «quelle que soit leur importance, ne doivent porter atteinte à ces réserves créées pour le bien-être et l'agrément des hommes et pour la sauvegarde des animaux». Aujourd'hui, dans les parcs québécois, les activités se subdivisent en activités récréatives et de conservation.

Dans le même écrit, Blake se préoccupe de la protection des bassins versants sur les rivières jusqu'à leur source. Il préconise un suivi attentif de la faune et des ressources naturelles. Il souhaite vive-

ment que l'on ne pratique point la coupe de bois sur le territoire protégé et que l'on n'érige pas de barrages, ainsi que de flottages de bois sur la rivière Malbaie. Toutes ces considérations sont maintenant intégrées dans la «Loi sur les Parcs du Québec».

Dans le chapitre intitulé «La voyageuse ou la truite brillante», Blake s'interroge sur la provenance d'une espèce de truite inusitée dans les lacs de Charlevoix. Ses réflexions le conduisent à des considérations générales sur l'avenir du parc: «Si l'on en maintient une saine gestion, les générations à venir devraient continuer de trouver et de goûter ici ces choses qui deviendront plus rares et plus précieuses avec le temps; jamais de mémoire d'homme on n'a transmis, dans son intégralité et à perpétuité, un héritage d'une richesse aussi exceptionnelle» (p.12). La philosophie des parcs de conservation est toute présente dans cet extrait: la nature est un bien commun, appartenant à toute la société, et la responsabilité fondamentale des autorités consiste à préserver intacte l'intégrité du patrimoine naturel de l'humanité, pour le bien-être des générations futures.

Les conceptions de Blake sont développées dans le chapitre intitulé: Le parc national des Laurentides. Ses remarques sur le comportement des caribous et des orignaux tendent à démontrer la pertinence de ses observations. «Or l'orignal et le caribou ne font pas bon ménage, et ce dernier, sans doute le plus grand vagabond que la terre ait porté, cherche probablement d'autres pâturages dans quelque coin éloigné du Parc que l'orignal ne fréquente pas et où l'homme parviendrait difficilement à le suivre»(p.12). Il note l'intrusion du grand loup des bois sur le territoire où s'ébattent les caribous, et l'effet de la prédation sur le troupeau.

Pour la protection du caribou, il réclame des règlements de chasse



William Hume Blake
(Archives P. Mackenzie jr.)



plus sévères et un gardiennage contrôlé de la ressource. «Il est à craindre», mentionne Blake, «que le nombre de bêtes abattues chaque année ne soit trop élevé et que le troupeau subisse une réduction excessive par rapport à son accroissement naturel» (p.10). Ses pénétrantes réflexions sont aujourd'hui d'actualité depuis la ré-introduction, dans les années 70, du caribou sur le territoire des Grands-Jardins, par le Gouvernement du Québec. Les recherches contemporaines confirment les observations et les préoccupations de Blake.

Dans sa philosophie, il intègre les valeurs de protection de la nature, mais aussi celles de la mise en valeur du territoire, du respect des gens qui l'habitent, de leurs us et coutumes. «On peut admettre, en théorie, que l'entretien d'un «parc public et lieu de divertissement» doit se faire par le peuple et dans l'intérêt du peuple, et que nul droit exclusif de pêcher ou de chasser sur ce territoire ne doit être accordé à quelque individu que ce soit» (p.23). William Hume Blake favorise la fréquentation des parcs par la population, mais avec un suivi adéquat de la faune et des ressources, afin d'assurer son «accroissement naturel» et l'acquiescement de la responsabilité envers les générations futures. Du même coup, il touche le maintien des conditions essentielles de la survie des espèces et de l'intégrité du territoire. La volonté de conservation de Blake trouve un appui jusque dans les obstacles naturels du pays: «...celui qui veut y pénétrer doit s'y faire un chemin à la façon de ses ancêtres, et puisse-t-il en être ainsi jusqu'à la fin des temps»(p.9). Cette problématique se pose aujourd'hui.

William Hume Blake propose que la population locale soit partie prenante de l'organisation des activités soutenues dans le territoire protégé, un appui à la socioéconomie environnementale avant la lettre : «gardiens, accompagnateurs, charretiers, porteurs et canoteurs gagnent leur vie, en totalité ou en partie, à procurer les moyens de pratiquer la chasse et la pêche à une centaine de personnes...»(p.26). Au-delà

d'une anticipation sur l'écotourisme, une réalité sociale : une communauté détient sa raison d'être par la pratique de ses activités. Les habitants d'un territoire détiennent un savoir fondamental et déterminant sur le territoire. Tout homme ne peut faire autrement que mûrir son savoir par l'expérience quotidienne. Les conditions naturelles du territoire pénètrent ceux qui l'habitent. Elles se reflètent en son adaptation sans cesse renouvelée aux climats, au sol et au ciel, à l'été et à l'hiver.

Les textes de Blake sont parsemés de témoignages élogieux pour les habitants locaux dont il admire l'endurance, la force de travail, les exploits de la vie quotidienne, la connaissance du milieu naturel et la piété de leurs devoirs envers leurs prochains. Pour Blake, l'histoire quotidienne des «gens ordinaires» devient des faits héroïques, ce qu'ils sont certainement, en réalité : pensons à la vie dans Charlevoix, au début du siècle. Mieux : demandons aux grands-parents natifs de la région de nous la raconter...

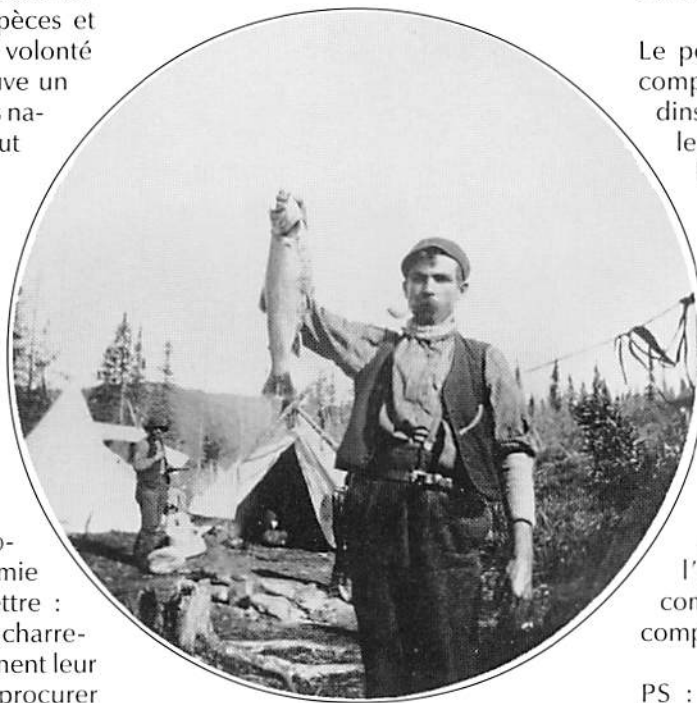
C'est que, selon Blake, le contact avec la nature fortifie l'âme et le désir d'apprendre et de découvrir. Elle rehausse l'être vers les sommets de son accomplissement. Elle affine la sensibilité et les perceptions, donnant un sens à la

vie intérieure de la volonté, jusque dans l'expérience extrême de la froidure où «...c'est le silence, non pas ce simple bruit amoindri que nous nommons par habitude «silence», mais une absence de bruit absolue et toute envahissante, que ne vient rompre nul bruissement de feuille, nul gazouillis d'oiseau, nul murmure de ruisseau, ce calme dont l'âme est comme anéantie » (p30). La nature est éducatrice de l'homme. Au travers les légèretés et difficultés, les beautés et complexités, la nature ignore l'usage des contraires. Elle se livre dans toute la sérénité de ses contrastes, à la fois une et multiple. Un silence qui souligne les expressions de l'âme.

Les observations de Blake sur la nature sont minutieuses. C'est que William Hume Blake est un poète-coureur des bois. Il allie l'observation rigoureuse avec les plaisirs de l'imagination, ainsi que la connaissance des lois. Mais, surtout, il a vécu dans la forêt, en exploration des Laurentides et de Charlevoix, des Grands-Jardins aux Hautes-Gorges. Il a goûté la nature, comme nous ne savons plus le faire que rarement, de nos jours, car nous sommes aux prises avec le rythme de la vie moderne. Goûter la nature, c'est apprendre à la connaître, dans le calme, assez longuement, à l'abri des bruits urbains de la route et de la ville. Toutes les perceptions de la nature sont fortifiantes.

Le peintre René Richard l'avait bien compris : le territoire des Grands-Jardins est un trésor de lumières, de couleurs, de teintes, de reflets, d'ombres et de formes, un milieu sans cesse renouvelé de nuances et d'inspirations. Un joyau de l'apprentissage de l'âme. Les peintres néo-naturalistes de la «Collection Norditude», dans la lignée de René Richard, inspirés par le Parc de conservation des Grands-Jardins et les paysages de Charlevoix, portent aujourd'hui ce message, haut en couleurs : le message des symbioses possibles de l'homme et de la nature. Tout comme William Hume Blake l'avait compris, dans ses explorations.

PS : les peintres de la «collection Norditude» sont Bruno Côté, Marcel Fecteau, Jacques Hébert, Tex Lecor, St-Gilles et Louis Tremblay.



*Thomas Fortin et "Bec Croche".
Club La Roche - 1891.
(Archives P. Mackenzie jr.)*



L'énigme de la mine d'argent

Par Guy Godin

Du 7 au 14 août 1890, un groupe de 18 personnes, animé par William Hume Blake, campait dans les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, lors d'une expédition de pêche et d'exploration du territoire. Ce séjour, rempli de toutes sortes d'aventures, a été raconté dans un ouvrage publié l'année suivante sous le titre *The Camp at Les Érables, 1890*⁽¹⁾. En recoupant plusieurs données de cet ouvrage, on comprend que le campement avait été établi à quelque six milles de l'Équerre, aux environs du camping actuel du Pin blanc. Lors d'une excursion de trois jours, un groupe a remonté la rivière, en canot et à pied par le bois, jusqu'aux Crans serrés. À deux reprises, des membres du groupe ont escaladé la montagne située à l'ouest face au campement, soit le sommet sud du mont Félix-Antoine-Savard⁽²⁾.

La montagne Kodak

Avec quatre compagnons, W.H. Blake a grimpé sur le premier plateau de la montagne d'en face, à gauche du sommet rocheux. Après avoir élevé un cairn sous lequel on a déposé une feuille de papier donnant la liste des grimpeurs, on est redescendu par la coulée rocheuse au milieu de la montagne. On a fait un si grand nombre de photos qu'on a baptisé cette montagne Kodak Hill. Trois jours plus tard, deux autres randonneurs ont repris l'ascension, escaladant, cette fois-ci et non sans peine, les rochers du sommet. De là-haut, à droite, on aperçoit le Saint-Laurent et les confins de la Malbaie. Tout autour du ruban d'argent de la rivière au fond de la vallée, c'est une féerie de montagnes, comme d'immenses blocs de pierre dont des géants se joueraient en bondissant⁽³⁾.

L'amphithéâtre de l'Équerre

Dans sa description de la remontée des Eaux-Mortes (appelée The Falls Expedition) jusqu'aux Crans serrés, W.H. Blake décrit à deux reprises «l'éblouissant panorama» de l'Équerre, dont il dira: «Ici les géants se sentiraient à l'aise, mais les fils de l'homme sont plutôt insignifiants»⁽⁴⁾. En amont, entre des sommets arrondis à l'ouest et des parois abruptes à l'est, des rapides tumultueux venus de loin s'apaisent dans une sorte de grand étang. C'est le début des

Eaux-Mortes qui, en aval, reflètent calmement la forêt dense et les hautes falaises de la Montagne des Érables (l'Acropole) dont le lointain colore et atténue la rugosité. Le sourd tonnerre de deux grandes chutes se mêle à la douce musique des rapides. Campés sur l'île de sable de l'Équerre, on admire le coucher de soleil dont la pourpre enflamme la rivière et s'attarde sur les crêtes jusqu'au lever d'une

gent coulant d'un creuset.

Il faut reconnaître que la forme de la montagne du lac Scott prête naturellement à l'image d'un creuset, avec une dépression visible au-delà de la première ligne concave du sommet, d'où semble émerger le filet blanc de la chute; une imagination vive peut y voir l'éclatement de flammèches qui anime l'écoulement du métal en fusion. Mais s'agit-il seulement d'une autre de ces

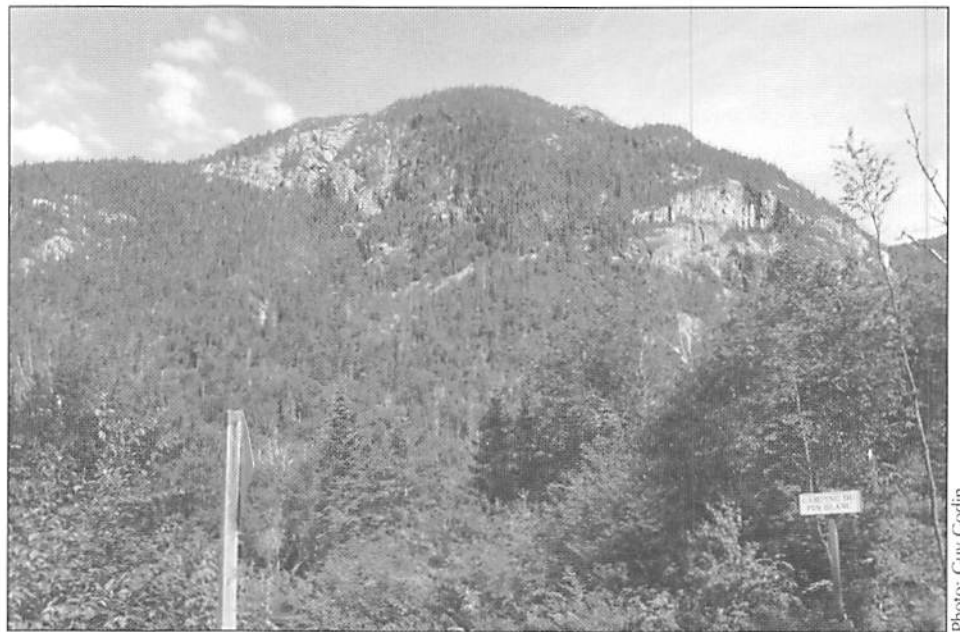


Photo: Guy Godin

Le sommet sud du mont Félix-Antoine-Savard.

lune éthérée, à laquelle ne répond plus que la lueur vacillante d'un feu de camp que les «Grands Gardiens Solitaires» doivent regarder avec dédain. Aux deux chutes, il donne successivement les noms suivants: en aval, la décharge de la Cabane; en amont, la décharge de la Mine d'Argent...telles deux traits d'écume et d'embruns sur la face noire des hautes parois.

L'énigme de la Mine d'Argent

La décharge de la Mine d'Argent est sans aucun doute la chute aujourd'hui appelée les Cascades du lac Scott. W.H. Blake décrit clairement cette chute qui s'abat sur des centaines de pieds depuis le bord du cap, fait une pause, puis rebondit et disparaît dans la forêt dense, comme de l'ar-

métaphores telles *la Noyée, l'Éboulée, les Farouches, l'Acropole des draveurs, la Basilique, la Romane* inspirées par le relief puissant, tout aussi suggestif qu'inattendu, sculpté par la nature dans ces montagnes? La description poétique a été faite en 1890, mais l'appellation date de bien avant: on trouve les noms des deux décharges de l'Équerre sur la carte préparée par l'arpenteur Gédéon Gagnon en 1872. L'appellation Décharge de la Cabane s'explique d'elle-même de façon banale⁽⁵⁾, mais à quel rêve ou à quelle réalité renvoie celle de Décharge de la Mine d'Argent?

Une carte incomplète

La carte topographique actuelle montre trois affluents dans le sec-



teur de l'Équerre:

1) au nord-ouest, les cascades provenant du lac Scott;

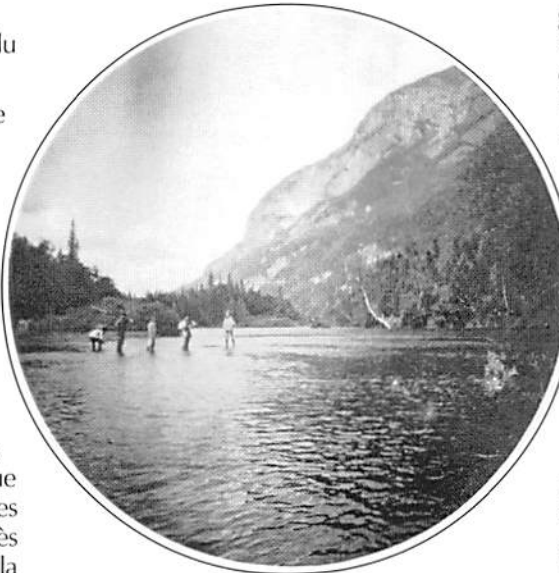
2) au nord, le ruisseau Blanc décrit comme intermittent, et qui prend sa source dans les lagons de la coulée à Bazile;

3) à l'est, un autre ruisseau intermittent venant de quelques petits lacs à l'est de la montagne de l'Équerre.

Sur la carte de 1872, les affluents 1 et 3 sont clairement indiqués dans une position, approximativement la même que sur la carte actuelle. L'affluent 2 n'est pas noté. D'autre part, les noms inscrits sur la carte de 1872 sont les mêmes que ceux utilisés par W.H. Blake; en outre, les Cascades du lac Scott correspondent très bien à sa description de la décharge de la Mine d'Argent. La chute du ruisseau Blanc ne concorde pas avec cette description, car elle n'est pas visible depuis l'île de sable de l'Équerre, et tombe seulement sur le tiers inférieur de la montagne. Quant à la décharge de la cabane, on en voit nettement la dépression à partir de l'île, mais non le trait blanc de la chute; sans doute y avait-il plus d'eau au siècle dernier?⁽⁶⁾

L'origine de l'appellation

L'arpenteur Gagnon avait pour mission de relever le cours de la rivière et d'en noter les affluents. Dans son rapport⁽⁷⁾, il explique qu'il n'a pas exploré les principaux tributaires, voulant profiter de la glace:



*Le groupe de William Hume Blake près de la Pomme d'Or en 1890
Rivière Malbaie*

(Archives P. Mackenzie jr.)

«D'après des informations, la rivière n'a jamais pris en glace, depuis bien longtemps, dans ces rapides et chutes pour y passer». Quant aux cours d'eau tributaires, il a noté leurs noms «quand ils en avaient connus». À quand remonte et comment s'explique l'appellation déjà connue en 1872 de la Décharge de la Mine d'Argent? On peut formuler deux hypothèses. Ou bien l'appellation avait été donnée par quelqu'un qui avait pensé découvrir une mine d'ar-

gent sur la montagne en voyant des cailloux briller dans les eaux vives de la décharge; ou bien, inspiré par le paysage du site, W.H. Blake invente la description poétique d'une coulée d'argent pour rendre compte de cette appellation. Ou bien encore Blake ne fait que reprendre à son compte l'image poétique déjà inventée par quelque randonneur, d'où était née l'appellation. L'énigme reste entière à ma connaissance. Le document de 1872 témoigne de l'existence de deux appellations de décharges déjà en usage, sans fournir aucun indice de leur ancienneté ou de leur origine⁽⁸⁾.

L'image qui persistera dans les souvenirs de W.H. Blake est celle de la coulée d'argent tombant du haut de la montagne du lac Scott, entre ces murs rocheux escarpés et ces précipices inaccessibles⁽⁹⁾.

L'excursion de 1890 l'a marqué en profondeur et il dira avec nostalgie que peu de gens savent que la rivière Malbaie, dans sa course sauvage vers la mer, traverse une gorge dont la grandeur et la beauté dépassent celles du fjord du Saguenay. En 1920, au souvenir du bon temps, il écrit que ce lieu de Charlevoix, où les montagnes sont les plus hautes et les plus farouches, n'est plus fréquenté comme autrefois, et que peut-être une vingtaine de personnes seulement, ont-elles visité les gorges dans les trente dernières années⁽¹⁰⁾.

Épilogue joyeux

La verve des excursionnistes de 1890 s'exprime souvent avec humour. On dira que le canotier Dumont «s'adressait tour à tour aux passagers, aux rapides, au canot et aux rochers, le tout en français. Pauvre Hugh Rose et moi ne savions quoi faire et faisions tout de travers. Heureusement que le canot le comprenait et lui obéissait sans flancher»⁽¹¹⁾.

Un autre exprimera la maladresse d'un copain pêcheur en disant qu'aucune truite adulte sérieuse ne se laisserait prendre par un tel pêcheur; même les bébés truites s'en moquaient avec dédain, donnant un coup de dent à la mouche et se sauvant en riant⁽¹²⁾.

Mais aucun Québécois ne niera le passage suivant:

« Aux Érables, pas de problème avec les maringouins, à moins que vous ne grimpez dans un arbre... Les mouches noires françaises occupent le premier étage car leur poids spécifique est supérieur à celui des maringouins. Les brûlots paient le prix



Photo: Guy Godin

*La chute du Lac Scott et l'Île-de-Sable à l'Équerre
Rivière Malbaie*



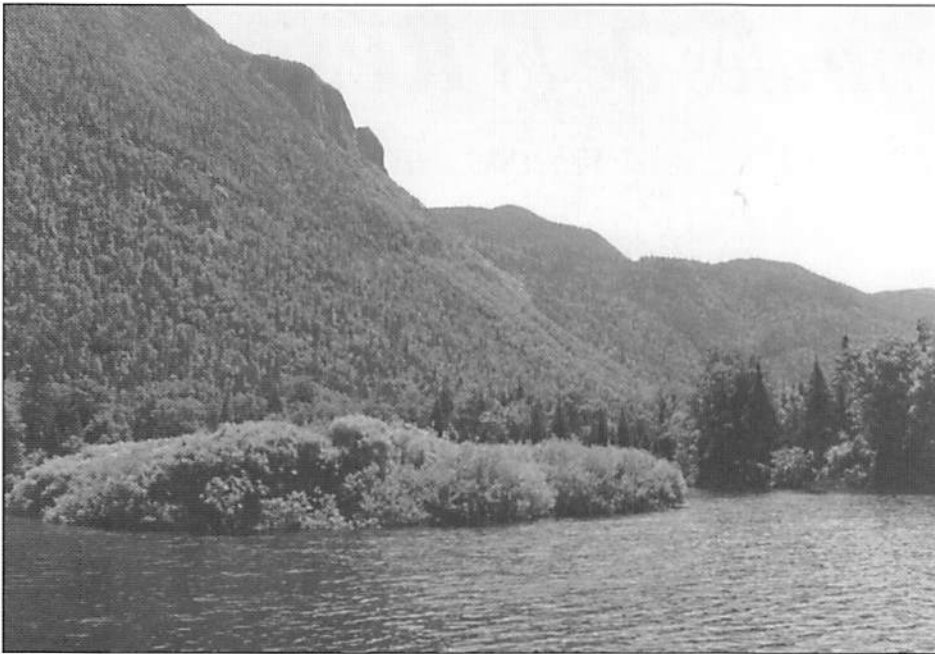


Photo: Guy Godin

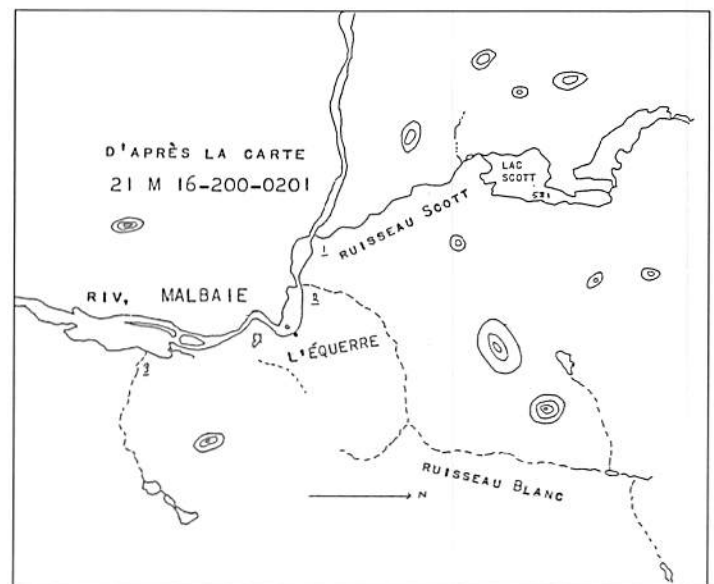
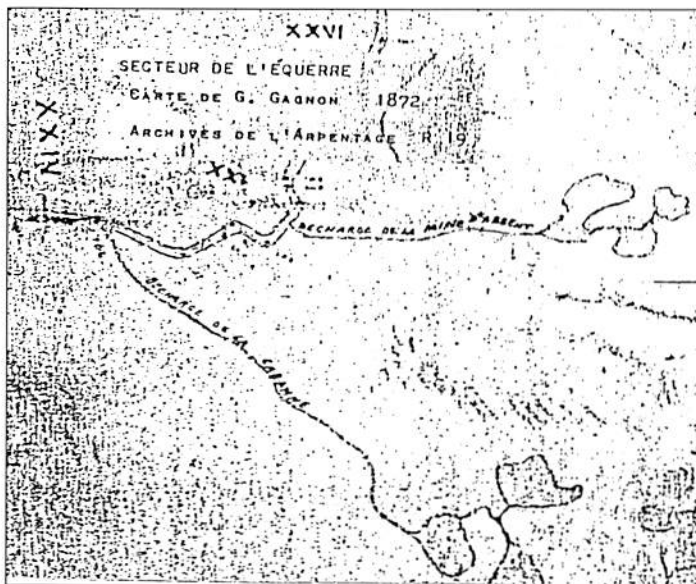
À l'Équerre, l'Île-de-Sable et au loin, la "Décharge de la Cabane"

simple du rez-de-chaussée, mais la bonne mère nature les tient enchaînés durant le jour... ce sont des petits gars facétieux le soir venu, si actifs et si énergétiques qu'il serait difficile de ne pas éprouver de tendresse envers eux si leur présence ne nous laissait pas la sensation d'un malade en train d'essayer des vêtements d'occasion. Les mouches noires, elles, respectent un horaire de travail rigoureux, selon les règles syndicales conformes à la Convention: Quand le soleil rouge descend vers son repos, illuminant les cimes des montagnes de flammes glorieuses, ce n'est pas ce spectacle qui vous réjouit, mais la disparition des mouches silencieuses... cédant la place aux maringouins chanteurs⁽¹³⁾. "

NOTE

1. Ouvrage de 88 pages, rédigé en collaboration par quelques membres du groupe, et publié sous le nom de A. Monro Grier. – Grand ami des Canadiens français, William Hume Blake (1861-1924) a fréquenté pendant plus de quarante ans le pays de Charlevoix. Ardent défenseur du projet de la création du Parc des Laurentides, il présida aussi à la fondation du Club de la Roche dans le secteur des Grands Jardins.
2. L'un des campeurs décrit ainsi le spectacle d'une nuit au campement : en face, une montagne recouverte de forêt, avec ça et là quelques caps de roche; à droite, une montagne rocheuse et menaçante (l'Acropole); entre les deux, la gorge sous une voûte bleu profond sortie d'étoiles.

3. Je traduis librement la description de A.M. Grier (p.20).
4. Voir le chapitre IX de l'ouvrage cité, dont je m'inspire sans références explicites. – La photo 2 (Archives de Philip Mackenzie) montre les randonneurs devant la Pomme d'Or pendant l'expédition des chutes. C'est la seule photo qui nous soit parvenue, semble-t-il : je n'ai trouvé aucune des photos faites sur la montagne Kodak.
5. Blake ne note pas la présence d'une cabane; on doit supposer que la cabane qui avait donné son nom au lieu n'existait plus en 1890.
6. Blake dit très explicitement qu'il aperçoit les deux chutes (Mine d'Argent et Cabane) à partir de l'île de sable. De ce même point, à l'heure actuelle, on voit très bien les Cascades du lac Scott, la dépression de la chute de la Cabane mais non pas son eau; la chute du ruisseau Blanc est complètement cachée par un cap de roche. Mais les deux dernières sont visibles de la rivière quand on passe devant en canot.
7. Voir aux Archives de l'Arpentage, la carte, Rivière 19, et le rapport, Div. 12/12.
8. Blake a appris les appellations des deux décharges par les canotiers qui l'accompagnaient : la carte de Gagnon témoigne du fait que ces appellations étaient utilisées depuis longtemps. Mais rien ne permet de savoir si la métaphore de la coulée d'argent en fusion a été vraiment inventée ou simplement rapportée par Blake : il dira seulement qu'on peut difficilement trouver une image plus appropriée pour décrire le spectacle.
9. Cf *Brown Waters* (Macmillan 1915), p.58.
10. Cf *In a Fishing Country*, p. 54.
11. Cf *The Camp at les Erables*, p. 33.
12. Id. p. 32 : traduction libre.
13. Id. p. 37 : traduction libre.



Les 3 aires centrales de la Réserve

1-Les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie

La Vallée

Dans un espace restreint, le territoire des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie porte les traces remarquables de phénomènes géologiques très éloignés les uns des autres dans le temps, par un chevauchement de vallées en V et de vallées en U. Les premières nous reportent à plus de 400 MA (millions d'années) en arrière, soit quatre millions de siècles, tandis que les secondes témoignent de la glaciation qui s'acheva il y a 10 000 ans, soit seulement cent siècles.

Les vallées en V sont façonnées par une très lente érosion, qui évide graduellement à partir du haut des failles anciennes dues à un mouvement violent de la croûte terrestre. Le bras sud de l'Équerre (la faille des Gorges de la Malbaie) est une faille de cette sorte, tout comme celles du mont Élie et du lac à l'Est. Au fond de la rivière dans les Eaux-Mortes, on voit les traces de la fissure, soit une brèche d'une dizaine de mètres de largeur contenant une matière friable, cause de l'érosion de la vallée. L'autre bras de l'Équerre (ouest) provient d'une faille semblable un peu antérieure à la première, mais qui a été ensuite creusée en forme de U par les glaciations récentes.

Cinq autres vallées de cette sorte sont suspendues au-dessus des deux bras de l'Équerre. La plus spectaculaire est celle qui, après un parcours sinueux depuis le lac Porc-Épic, atteint la falaise de la gorge par une chute à 300 mètres de hauteur, environ 1 km en amont de l'Écluse. Elle poursuit sa route vers l'est de l'autre côté de la rivière jusqu'au cirque glaciaire et au lac Noir, qui témoignent de l'érosion par le glacier. La fissure à l'origine de la vallée des Eaux-Mortes date d'au moins 50 millions d'années avant la chute de la météorite qui a creusé l'astroblème de Charlevoix et accéléré l'érosion des Gorges de la Malbaie.

Source: Jehan Rondot, géologue

Le Parc

Dans les années 60, à l'initiative de Mgr Félix-Antoine Savard et de M. Mark Donohue, plusieurs groupes de jeunes ont participé à des activités de plein air dans les Hautes-Gorges.

En 1970, le ministère des Ressources Naturelles aménage un camping (camping du Pin blanc) au sud du barrage de la Donohue.

En 1975, des groupes intéressés aux activités de plein air commencent l'aménagement d'un sentier vers le mont Jérémie.

L'année suivante, le ministère des Terres et Forêts affecte un budget de 64 000\$ à la mise en valeur d'un territoire de trois milles entre le pont de la Donohue et le barrage des Érables.

L'Association de Développement des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie naît en 1985, avec pour objectif l'organisation d'activités récréotouristiques diverses dans les Gorges. Le flottage du bois cesse sur la rivière.

Le Parc régional des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie est officiellement inauguré le mardi 13 septembre 1988. C'est le début des croisières en bateau-mouche. Dans les années qui suivent, on aménagera plusieurs sentiers et des sites de camping, et on offrira des canots et des vélos en location. Des cartes du territoire seront préparées pour les visiteurs.

En 1993, la Réserve Écologique des Grands Ormes est créée sur le mont des Érables.

La Corporation du Parc des Hautes-Gorges assume la responsabilité du territoire en 1995, succédant à la première association.

Après les inondations de 1996, on transforme le barrage en un seuil avec déversoir et on entreprend la réfection de la route.

En 1998, un nouveau bateau-mouche entre en service et le gouvernement annonce le projet d'un Parc national.

Source: Mario Lacroix, directeur du parc

La Liberté de Menaud

Être libre, cela ne se bornait pas à pouvoir dire : « Je fais à ma tête chez-moi. Je suis roi et maître de quelques arpents de terre sous le soleil du bon Dieu. »

Non! Être libre, c'était, partout où l'on va dans le pays, sentir, sous ses pieds, le son de la terre répondre aux battements de son coeur ; c'était entendre partout la voix du sol, du bois, des eaux affirmer :

« J'appartiens à ta race et je t'attends ! »

Être libre, c'était goûter dans l'air ce qu'on goûte en mangeant le pain de son blé.

Être libre, c'était, en quelque endroit qu'on aille où les pères sont allés, sur tous les visages reconnaître quelque chose du visage des siens, dans les moeurs, quelques traits de ses moeurs ; c'était voir toute porte s'ouvrir et recevoir accueil en sa langue :

« Entrez ! vous êtes chez vous ! »

« Délivre la liberté captive en ton sang ! » lui avait dit les anciens, la nuit de la débâcle dans la Noire...

Il comprenait maintenant tout le sens de ces paroles.

Vouloir d'abord se libérer...voilà quel était le commencement de la liberté !

« Je veux ! Je veux ! »



Les 3 aires centrales de la Réserve

2-Le Centre écologique de Port-au-Saumon

Par: Rosaire Corbin

Lieu de connaissance et de protection du patrimoine naturel

Au milieu des années 50, les notions d'écologie et d'environnement sont peu répandues. Le Père Louis Genest, professeur au Collège Bourget de Rigaud, organise alors des stages d'initiation à la connaissance du milieu naturel destinés aux jeunes.

Ces stages se tiennent d'abord à Rigaud et à Saint-Donat dans les Laurentides. Par la suite, ils prennent la forme de camps itinérants à Val-Jalbert au Lac Saint-Jean, à l'Anse-Saint-Jean au Saguenay pour se terminer à Port-au-Saumon dans Charlevoix. Ce dernier endroit sert depuis d'emplacement permanent au Centre écologique de Port-au-Saumon.

À l'époque, le personnel et les jeunes logent sous la tente et disposent d'un équipement très modeste, ne comprenant même pas un microscope. Cependant, l'ardeur et la conviction du fondateur et de son équipe permettent aux jeunes d'acquiescer non seulement des connaissances dans les différentes sphères des sciences naturelles mais aussi de développer un amour et une volonté profonde de préserver ce patrimoine naturel hérité des pionniers de Charlevoix.

En 1968, grâce à la générosité de plusieurs donateurs, l'édification d'un Centre se dessine: achat d'une propriété sise à Port-au-Saumon dans la localité de Saint-Fidèle ainsi que d'anciens bâtiments militaires qui serviront de base aux infrastructures actuelles. Celles-ci comprennent un laboratoire, une cafétéria, des locaux d'hébergement, un poste d'accueil, un lieu de baignade, etc. Le rêve d'un centre d'éducation à l'environnement destiné à la population charlevoisienne et québécoise pourra enfin se réaliser!

Des contributions de toute nature de la part d'amis et de précieux collaborateurs permettent la création, le développement et la structuration d'une corporation qui en 1974 se dénommera le Centre écologique de Port-au-Saumon. Des pionniers méritoires se joignent au fondateur le Père Louis Genest (csv). Il faut mentionner les professeurs Miroslav Grantner et Jean-Louis Tremblay de l'Université Laval, le réputé écologiste Pierre Dansereau et Pierre Couillard de l'Université de Montréal, messieurs Francis H. Cabot et Julien Dufour de

Charlevoix, sans oublier Yves J. Ménard qui au-delà de 25 ans demeura associé au Centre à plus d'un titre.

En 1989, le Centre écologique de Port-au-Saumon est reconnu par l'UNESCO comme une aire centrale de la "Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix", pour l'excellence de ses programmes et la valeur de son site protégé. Presque au même moment on voit naître le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et le Centre y est défini dans le plan directeur comme un pôle thématique devant mettre en valeur l'estuaire moyen du Saint-Laurent: "Un univers à découvrir". Le Centre est également partenaire du réseau d'observation active du fleuve développé par la Biosphère de Montréal.

La beauté du paysage, la richesse des écosystèmes et sa mission ont valu au Centre écologique une dédicace très particulière de la part de Mgr Félix-Antoine Savard et cité dans son "Journal et souvenirs".

"Cet admirable pays bleu de montagnes, de lacs et de rivières étant sans cesse menacé, on devrait, ce me semble, le protéger et l'aménager en lieu d'étude et de méditation, car la nature a cette vertu de rendre à l'âme ce dont une civilisation tapageuse l'a dépossédée. Et donc ces lieux que je dis seraient ouverts à tous mais d'abord aux jeunes.

Guidés par des maîtres dignes de ce nom, ils viendraient là non pour perdre temps et tête, mais pour s'y purifier l'âme et s'adonner à toutes sortes de disciplines, botanique, zoologie, minéralogie, écologie, etc. et même à la sagesse."

Situé en bordure de la rive nord de l'estuaire moyen du Saint-Laurent, à 160 kilomètres à l'est de Québec, le Centre couvre une superficie de 95 hectares. Sa batture est accessible à marée basse et on y retrouve les trois grands éléments caractéristiques de la région de Charlevoix, soit le littoral marin, les montagnes précambriennes et la forêt mixte et coniférienne. De cet ensemble découle une grande diversité d'écosystèmes illustrés par un réseau de plusieurs kilomètres de sentiers terrestres et marins. Le grand public y est bienvenu. Accompagnés d'une personne qualifiée, les visiteurs sont invités à découvrir la richesse

de la flore et de la faune et d'admirer dans un marinarium la beauté des organismes marins. L'astronomie y a aussi sa place: le thème "De l'étoile de mer à l'étoile polaire" décrit bien l'ensemble des programmes éducatifs du Centre.

Le Centre écologique de Port-au-Saumon est une institution qui a développé depuis sa création une expertise liée à l'initiation aux sciences de la nature et de l'environnement. Que ce soit dans le cadre des camps d'été, des classes nature ou des séjours de formation, tout est imprégné d'une volonté de diffuser la connaissance, l'amour et le respect de cette nature qui nous entoure. Le participant peut ainsi apprendre en observant, en découvrant lui-même la diversité et la globalité de la biosphère qui l'entoure. La démarche n'est pas centrée sur l'identification des éléments mais elle suit des thèmes intégrateurs. Par exemple, on y traite des relations étroites existant entre le sol, la flore et la faune typique des habitats, ou le milieu marin, ou encore de la diversité des êtres vivants, leur adaptation, leur reproduction.

L'approvisionnement de la démarche de questionnement s'avère aussi exigeante pour le participant que pour l'animateur, car il serait sans doute plus facile pour ce dernier de livrer la bonne réponse plutôt que d'accompagner chaque personne dans une démarche exploratoire, le privant ainsi de la joie que suscite la découverte. Cette exigence a amené le Centre écologique à s'entourer d'un personnel qualifié, dynamique, engagé, imaginaire et soucieux d'offrir des moyens permettant aux usagers d'augmenter leurs connaissances et de vivre en harmonie avec la nature.

À cet effet, le Centre entend former des ambassadrices et des ambassadeurs de la nature qui retourneront dans leur milieu respectif avec la mission et le devoir de proclamer que la qualité de vie à venir dépend des actions que nous entreprenons aujourd'hui afin d'assurer un développement durable.

Les gens de Charlevoix ne sont pas étrangers au développement de ce Centre, leur participation ajoutée aux efforts des amis de la Corporation couronne la renommée de l'histoire éducative du Centre écologique de Port-au-Saumon.



Les 3 aires centrales de la Réserve

3-Parc des Grands-Jardins

Bref survol historique

L'histoire du Parc des Grands-Jardins est intimement liée à celle du Parc des Laurentides et à celle de deux personnages qui ont marqué les lieux par leur présence active pendant de nombreuses années. Voici quelques dates pour servir de repères :

1881

Début de la fréquentation du territoire par William Hume Blake. Celui-ci loue pour la pêche une partie de la rivière Malbaie en 1885.

1890

Fondation du Club de la Roche par Blake et des amis anglophones. Un compagnon constant sera Thomas Fortin, de Saint-Urbain considéré comme celui qui connaissait tous les recoins du territoire.

1895

Création du Parc des Laurentides.

1939

Fin du Club anglophone et succession par un groupe de francophones jusqu'en 1968. Plusieurs clubs de chasse et pêche seront fondés à cette époque : le Chemin des Canots, les Bois Verts, le Lac Chambers, le Lac Opalin, le Lac des Mairais et le Lac Chaudière.

1977

Adoption de la Loi des Parcs, qui entraîne une révision complète des territoires.

1981

Création du Parc des Grands-Jardins, qui marque la fin de l'ancien Parc des Laurentides.

1990

Plan directeur du Parc des Grands-Jardins. Dans l'introduction, on rappelle que le parc fut créé à titre de « site exceptionnel du patrimoine naturel québécois » et qu'il doit être « accessible au public pour fins d'éducation et de récréation extensive ».

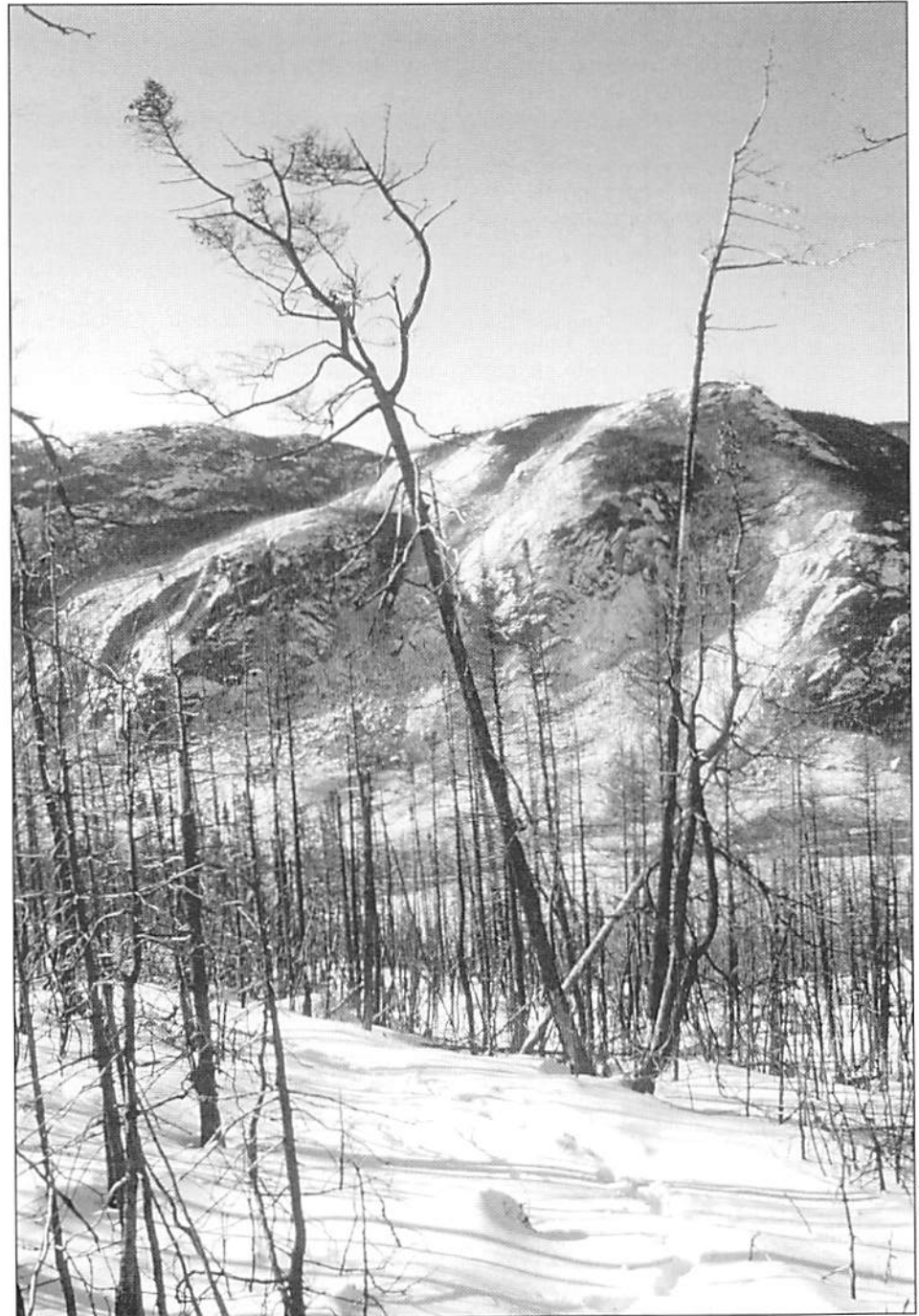


Photo: Guy Godin

Feux, coupes et éboulements modifient la vie des monts et plateaux mais la majesté demeure. (Parc des Grands-Jardins, secteur du lac Pioui)



Le Fjord du Saguenay, au coeur du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Par Gérard Drainville

Le Fjord du Saguenay n'est pas un simple cours d'eau comme un autre. Les géographes et les géologues nous disent qu'un fjord est une vallée glaciaire, surcreusée, envahie par la mer.

Depuis l'été 1959, j'ai eu l'occasion d'aller très souvent au Saguenay. Quelle chance extraordinaire j'ai eue d'aller visiter cette profonde déchirure dans le Bouclier canadien !

Durant plusieurs étés, je participe comme professeur à un Camp de sciences naturelles au Cap Jaseux, sur la rive nord du Saguenay. Je raconte brièvement, ici, la petite histoire qui m'a amené jusque-là.

En juin 1959, j'installe ma tente au milieu des jeunes campeurs, avec les autres professeurs, juste derrière le Cap Jaseux. Durant quatre étés consécutifs, deux mois chaque été, ce site sera mon nouveau port d'attache saguenéen.

Léo Brassard m'avait dit : «Je te confie l'équipe qui étudiera le Saguenay». D'autres professeurs s'occupaient de la botanique, de l'ornithologie, etc. J'arrivais là tout neuf, ne connaissant rien du Saguenay, moi qui venais de la région des îles du lac Saint-Pierre, en face de Berthierville. Avec l'ardeur du néophyte tout frais émolu de l'université, poussé par la curiosité et l'ardeur de mon équipe de 5-6 jeunes, j'entreprends donc de découvrir celui que j'appelle maintenant «le plus beau fjord du monde».

À ce moment-là, c'est à peine si je connaissais le mot «fjord». En tout cas, je ne soupçonnais pas du tout ce que pouvait receler la signification de ce mot d'origine norvégienne. La vallée glaciaire m'est apparue évidente par cette forme en «U», en auge aux parois escarpées, souvent verticales, caractéristiques d'une vallée labourée par un glacier. Passant souvent sur le Saguenay, dans la région des caps Trinité et Éternité, j'ai pu constater, comme les nombreux touristes d'aujourd'hui, l'escarpement exceptionnel des parois, sachant en plus par les cartes marines et par les sondages que je faisais, que la profondeur de l'eau atteignait 276 mètres vers le Cap Trinité.

De plus, on dit qu'un fjord est une vallée glaciaire surcreusée : cela veut dire

qu'elle est moins profonde vers l'embouchure que vers l'amont. La figure 1 montre bien ce surcreusement, cette plus grande profondeur dans le bassin supérieur par rapport aux deux bassins vers l'embouchure. On explique les seuils (verrous) glaciaires successifs par des avancées répétées des glaciers qui labouraient lentement le fond du fjord et cessaient de creuser lorsqu'ils étaient soulevés en touchant la mer. On devine ici le travail de milliers de siècles creusant patiemment cette profonde rainure et laissant en même temps en place ces seuils caractéristiques des fjords.

Cette vallée glaciaire est aussi envahie par la mer. Lors de mes premières observations, à l'été 1959, je ne réalisais pas vraiment que ce cours d'eau était envahi par la mer. Il y avait bien la marée qui atteignait 5 mètres d'amplitude à Chicoutimi et à Bagotville, aux marées de vive eau (pleine lune et nouvelle lune), mais l'eau de surface où nous nous baignions, au Cap Jaseux, était à peine saumâtre. Les marées d'eau douce, ça existe. La majorité des poissons capturés dans nos pêches de rivage (Catostome, Truite mouchetée, Éperlan, Poulamon, Anguille, etc.) étaient des poissons d'eau douce. La mention de captures du Requin du Groenland, avec très bonnes photos à l'appui, de même que la venue assez fréquente de troupeaux de Bélugas jusqu'en amont de Saint-Fulgence, nous mettaient bien la puce à l'oreille sur l'existence d'un milieu marin, mais pour moi, ces visiteurs étaient plutôt des aventuriers hors de leur milieu naturel. J'eus vraiment l'évidence d'un milieu marin lorsque je retirai du fond de l'eau, par accident, une petite ophiure fixée à un morceau de bois. C'était au large du Cap Jaseux, à l'été 1960, à une profondeur d'environ 75 mètres. Pierre Brunel m'identifia cette ophiure comme *Ophiopus articus* en me disant : «Nous n'avons pas encore trouvé cette ophiure dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, continuez à fouiller; ce milieu pourrait être intéressant». Ceci fut pour moi le vrai point de départ.

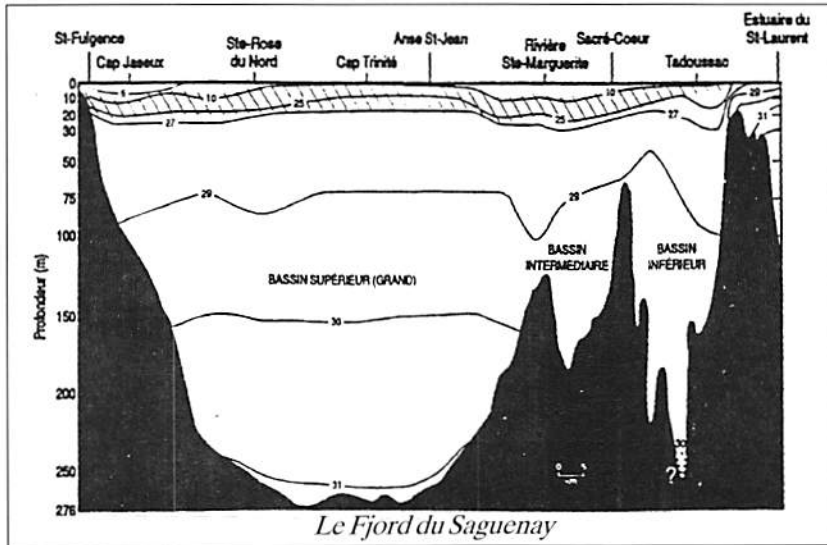
À partir de ce moment-là, je ne cessais de dire : «Il y a de l'eau salée au fond du Saguenay, au moins jusqu'au Cap Jaseux, mais jusqu'où se rend-elle?» Les ophiures, on le sait, comme tous les échinodermes, n'existent qu'en eau salée. Je me mis à chercher dans la littérature. Je

trouvai quelques données sur le Saguenay dans les rapports de la «Station biologique du Saint-Laurent» (Trois-Pistoles) qui avait fait quelques excursions dans le Saguenay entre 1934 et 1938, mais n'était pas remontée plus haut que le cap Trinité. Plus tard, je découvrirai qu'en juillet 1961 «The Atlantic Oceanographic Group» d'Halifax faisait une croisière, étudiant 7 stations océanographiques le long du fjord.

C'est justement en août 1961, sans savoir que d'autres s'y intéressaient, que je commençai moi-même à faire des relevés océanographiques, notant les températures, les salinités et l'oxygène dissous dans l'eau. Les 23 et 24 août 1961 eut lieu «L'Expédition Legendre». Vianney Legendre, biologiste à la Station piscicole des Laurentides (Saint-Faustin), qui avait appuyé le Camp des Jeunes Explorateurs depuis le début, vient, avec le personnel de cette Station, faire une pêche au filet maillant dans le Saguenay. Un filet de 671 mètres de longueur fut tendu transversalement au cours du Saguenay, attaché par une extrémité au rivage au niveau de la surface, l'autre extrémité pêchant jusqu'à 225 mètres de profondeur. Nous participons à cette expédition ; c'était sur la rive sud, en face de Sainte-Rose-du-Nord. Des poissons franchement marins se sont ajoutés à notre liste à cette occasion : le Flétan du Groenland, la Morue franche, la Baie épineuse, le Sébaste et plusieurs invertébrés marins.

Du 14 au 22 juin 1962, j'ai pu faire une croisière océanographique sur toute la longueur du fjord, de l'embouchure à l'extérieur du seuil à Tadoussac jusqu'à Bagotville, dans le bras sud du fjord, et jusqu'à Saint-Fulgence, à la tête du fjord, dans le bras nord. En tout, 19 stations hydrographiques avec, à chaque endroit, captures nombreuses de poissons et d'invertébrés. Cette croisière me permit d'avoir une bonne vue d'ensemble de l'océanographie du Saguenay. Marcel Tiphane, océanographe, me fournissait les principales données hydrographiques que je complétais par des analyses chimiques. Pierre Brunel, avec le bateau de la Station de Grande-Rivière, dirigeait l'expédition. Quelle chance exceptionnelle que toute cette collaboration !





Un cours d'eau à deux étages

Je synthétise ainsi les caractéristiques du Fjord du Saguenay. Le Fjord est un cours d'eau à deux étages : 1) en surface, la nappe superficielle (épaisseur allant de 0 à 20 mètres environ) a, durant l'été des températures de 16-18°C et des salinités aussi faibles que 5 o/oo. Cette couche est limitée à sa base par une thermo-halocline où la température descend rapidement à environ 1°C, et où la salinité monte brusquement à 26 o/oo environ. La couche de surface possède une faune d'eau douce dont les habitants ne peuvent traverser la thermo-halocline, étant donnée la double barrière de sel et de température. 2) La nappe profonde (allant de 20m environ, jusqu'au fond) a des températures variant entre 0.4 et 1.7°C, et une croissance de salinité régulière allant de 26 o/oo à 20-25 mètres, à 31 o/oo dans les grandes profondeurs. Les données en oxygène dissous indiquent une bonne aération jusque dans les grands fonds. La faune de l'étage inférieur est totalement marine. Les échanges avec le Saint-Laurent se font par-dessus le seuil avec le jeu de la marée. La marée montante favorise le renouvellement des eaux au fond du fjord.

À la fin de mes travaux, j'avais identifié une cinquantaine d'espèces de poissons et quelque 230 espèces d'invertébrés. Depuis, plusieurs chercheurs ont enrichi énormément ces observations et ont nuancé l'appellation «d'enclave arctique» en celle de «zone refuge» qui serait plus appropriée pour qualifier le fjord du Saguenay.

Le dessin ci-joint présente un profil longitudinal du fjord du Saguenay, montrant la thermo-halocline (zone hachurée) qui sépare l'eau en deux étages indiquant où se trouve, dans l'épaisseur de l'eau, cette

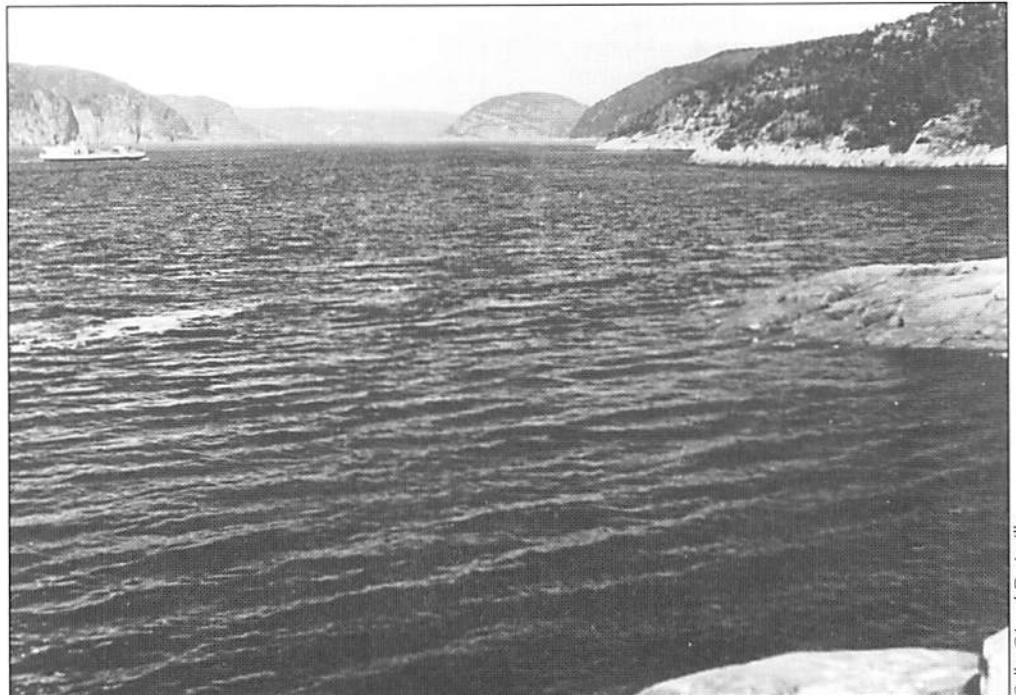
zone de changement simultané de salinité et de température qui est la principale caractéristique du Saguenay. Les lignes horizontales sont les lignes de même salinité (isohalines). Dans la thermo-halocline, ces lignes passent, en quelques mètres, de 10 à 25 parties pour mille (o/oo). C'est là que se fait la séparation des deux étages. Remarquez le profil du fond du Saguenay avec des seuils de plus en plus hauts à l'approche de l'embouchure du fjord.

Il est heureux qu'on ait créé le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent à la confluence du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent. Cela contribue à nommer des réalités tout à fait exceptionnelles qui existent chez nous, qu'il est important de faire connaître et qu'il

faut protéger. Il existait déjà le Parc Saguenay créé, il y a plusieurs années, par le gouvernement du Québec. La création récente (1997) du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, par une entente entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa, met en évidence le fjord du Saguenay et le situe comme une réalité géologique unique au coeur du Québec. J'ai eu une chance exceptionnelle d'avoir été associé à l'observation de ce fjord extraordinaire, merveilleux. Depuis au-delà de 30 ans, j'y retourne presque chaque été, non sans émotions. Il me parle un peu plus chaque fois que j'y retourne...

Références :

- Drainville, Gérard, 1968. Le fjord du Saguenay : I. Contribution à l'océanographie. Le Naturaliste Canadien, Volume 95, No4 : 809-855 et Travaux sur les Pêcheries Québec, No 24, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.
- Drainville, Gérard 1970. Le fjord du Saguenay : II. La faune ichtyologique et les conditions écologiques. Le Naturaliste Canadien, Volume 97 No 6 : 623-666 et Travaux sur les Pêcheries du Québec, No 28, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.
- Le Parc Marin du Saguenay-Saint-Laurent, «Carrefour de vie, Source d'échanges et de richesses», Le plan directeur, Canada, Québec, 1995, 70 pages.
- Note : Le présent texte est une reprise, en partie, d'un texte déjà publié dans Profils Saguenay, volume 1, numéro 1, 1995, Institut national de recherche scientifique, 310 Allée des Ursulines, Rimouski, Québec, G5L 3A1



Le Fjord du Saguenay

Coll.: Gérard Drainville



Félix-Antoine Savard

et la géographie universitaire

Par Louis-Emond Hamelin

Monseigneur Félix-Antoine Savard fait beaucoup en ce domaine; il intervient en tant que doyen de la Faculté des Lettres et influence l'institutionnalisation d'une discipline qu'il semble apprécier particulièrement. Quoi qu'il en soit, le démarrage de la géographie à l'Université Laval se fait durant son décanat qui dure sept ans à partir de 1950. Pour parler de ces choses, je m'excuse d'être juge et partie. Je profite des bonnes relations que Savard entretient avec les géographes français Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines; cela d'autant plus que ces deux savants sont mes professeurs et mentors. En 1950, Savard m'engage comme premier

professeur de géographie en résidence; quatre ans plus tard, il accepte mon mémoire de fondation d'un Institut autonome de géographie. De plus, profitant de son prestige et de sa bienveillante attention à l'endroit de tout ce qui touche le pays, je bénéficie de son appui efficace dans l'organisation des études du Nord; la préexistence du Centre d'Études nordiques tient à une réunion au sommet qu'en 1955 il organise entre le recteur de l'Université, l'évêque du Labrador et un ministre délégué du premier ministre du Québec Maurice Duplessis. Sans doute, le Nord de Savard est davantage celui du curé Antoine Labelle que le mien; l'animateur

doit surtout penser à l'arrière-Charlevoix, à la frange septentrionale de l'Abitibi et même à la Dalle-des-Morts des pays d'en haut. Mais, chez l'un et l'autre acteur, l'objectif est le même, à savoir d'abord connaître la nature et les attitudes culturelles, bref, couvrir tout territoire du Québec dans son espace et dans ses thèmes. Je peux donc affirmer que sans Félix-Antoine Savard, la géographie nordique à Laval n'aurait pas connu en ce temps son développement et sa force.

(Allocution au dévoilement d'une plaque en l'honneur de Mgr Félix-Antoine Savard au Jardin des Poètes, à Neuville, le 15 août 1998.)



Photo: Guy Codin

La toundra sur l'Acropole des Draveurs. On devine le fleuve Saint-Laurent par l'échancre au milieu de la photo.





Soixante-dix-neuf mâts pour les bateaux du Roi

Le 6 novembre 1702 (Chambalon), Jean et Alexis Godin, ainsi que Joseph Roussin, tous de l'Ange-Gardien, faisaient un marché avec Claude de Ramezay, commandant des troupes de la Marine en ce pays, pour lui livrer «sur la grève proche le pallais à haute mer environ soixante et dix neuf mâts qui sont présentement scavoir environ quarante cinq au dessus de la fourche dans la Rivière de la Baye Saint Paul, vint cinq qui sont aux environs du lieu appelé la Goudronnière et neuf au bas de ladite Rivière et de les rendre proche ledit palais dans tout le mois de juin prochain». Monsieur de Ramezay devait leur fournir six hommes «pour leur ayder à amener lesdits mâts», auxquels il donnerait dix huit livres par mois et dont il paierait en partie la nourriture (pain et lard). En outre il fournirait tous les cordages, câbles et ancres avec un bateau. Les associés devaient recevoir 500 livres en argent «incontinent après que lesdits mâts seront arrivés et rendus audit lieu du pallais».

Photo: Guy Godin

Source: Raymond Gariépy, Les Terres de l'Ange-Gardien, 1984, p.385.

La «Lévisienne» à son dernier port sur la grève de l'île-aux-Coudres.

Organismes membres de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix :

Les Amis de la Terre de Québec
Camping du Gros Ruisseau
Cégep de Jonquière
Centre écologique de Port-au-Saumon
Centre local de santé communautaire de Charlevoix
Corporation des Ateliers culturels Gaïa
Corporation des Métiers d'art de Charlevoix
Descente Malbaie enr.

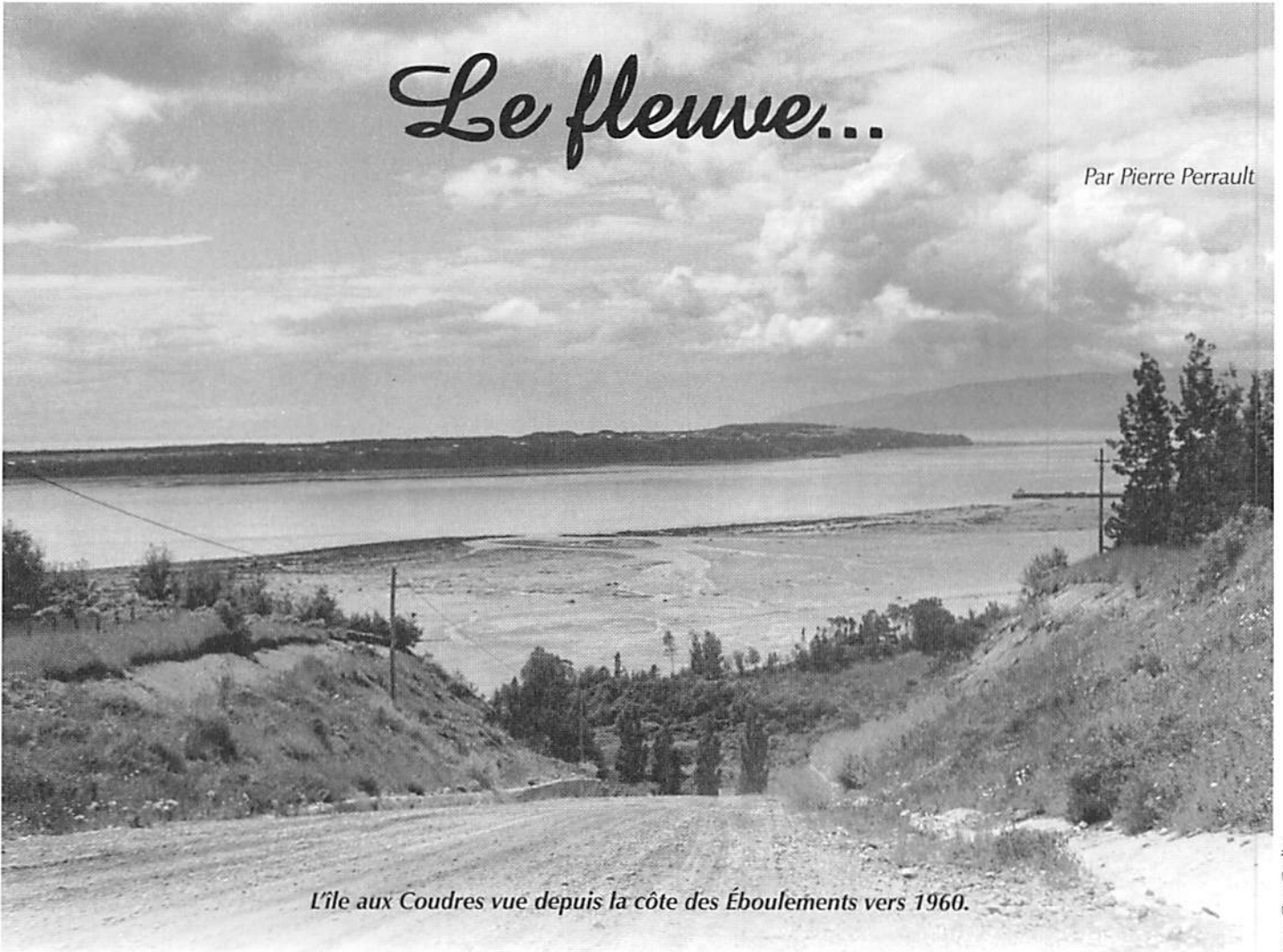
Ferme des Monts
Ferme Éboulemontaise
Internet Cité inc.
MRC de Charlevoix-Est
MRC de Charlevoix-Ouest
Municipalité de Cap-à-l'Aigle
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts
Municipalité de Sainte-Agnès
Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
Municipalité de Saint-Fidèle
Municipalité de Saint-Siméon paroisse

Parc des Grands-Jardins
Regroupement pour l'Économie solidaire RIDESCE
Société d'histoire de Charlevoix
Société linéenne du Québec
Société de protection et de mise en valeur du boisé du quai
Syndicat des enseignants et enseignantes de Charlevoix
Tram-Québec
Traversée de Charlevoix
Ville de La Malbaie—Pointe-au-Pic



Le fleuve...

Par Pierre Perrault



L'île aux Coudres vue depuis la côte des Éboulements vers 1960.

Photo: Guy Godin

Et pour ma part en toute humilité
et pour en arriver à m'entendre avec les rivages
et les riverains
je n'hésite pas à nommer le fleuve
toutes ces eaux que j'ai fréquentées
de Québec à Blanc Sablon
et de marsouin blanc en voiture d'eau...
fleuve sans commencement ni fin
fleuve sans passage vers l'Inde
fleuve de tous mes parentages
fleuve de mes appartenances
fleuve où des hommes de petite extrace
et de grande délinée
depuis l'empremier jusqu'au grand jamais
façonnent chacun sa vie à sa manière...
et retrouvent les mots qu'ils ont vécus...
et dialoguent avec le fleuve des écritures
à même les mots qu'ils ont navigués
depuis...depuis...de père en fils

les mots pour dire un fleuve de misère
à même les obscures épopées de leurs échouages
pourrissant, écréanchés, sur tous les rivages...

il reste, en fin de compte, pour me contredire
que les gens de l'île aux Coudres
qui ont couru le nord pis le su, comme ils disent,
sur leurs pourillons
et que j'affectionne particulièrement
en toute partialité,
le nomment, ce fleuve qui les entoure de superlatifs

et de ses salages, et de ses naufrages,
et de ses marinages,
sans la moindre hésitation,
de Québec à Blanc Sablon
tout simplement
la mer...

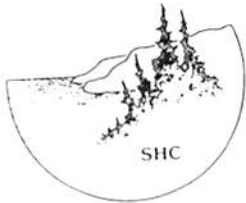
la mer quand ils le naviguent de voitures d'eau...
la mer quand ils le pêchent à fascines
sur les battures...
la mer quand ils le chassent
sur les crans d'alouettes...
la mer quand ils le chouennent
à la lune des éperlans sur les quais...
la mer quand ils l'enclosent de milliers de perches
dans la glaise bleue des battures de mer basse,
et qu'ils nomment harts dans leur langage de sapin,
pour faire grande pescherie comme dit Cartier,
des ditz marsouins
qui vivent entre la mer
et l'eau douce

Extrait de:

«Le visage humain d'un fleuve sans estuaire»
de Pierre Perrault.

(Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1998. 60 pages.)





La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la terre et la forêt.

Membres bienfaiteurs à vie (\$500 et plus)

Auberge La Maison Otis	Donohue inc.	Municipalité de Saint-Hilarion
Auberge La Pinsonnière	Famille Joseph A. Simard (SIMCOR inc.)	André P. Plamondon
Yvon Bellemare et Janine Tourville	Fondation René-Richard	Danielle et Pierre A. Nadeau
M. et Mme Francis H. Cabot	Henri Jean et Fils	Charles-Eugène Rochette
Corporation municipale de La Baleine	Les Impressions Charlevoix Offset Inc.	Réjeanne Sheehy
Corporation municipale de l'Île-aux-Coudres	Imprimerie de Charlevoix Inc.	Andrée Simard-Bourassa
Bruno Côté	Fernand Labrie	Cyril Simard
Yolande et Pierre Dembowski	Ghislaine et Claude Le Sauteur	Rita Smookler-Simard
Rémi Clark	Petites Franciscaines de Marie	Louis Tremblay
Yvon Desgagnés	Mun. de Notre-Dame-des-Monts	Ville de Clermont
	Municipalité de Saint-Siméon (village)	J. C. Roger Warren

Membres bienfaiteurs (\$100 à \$499)

Auberge de La Courtepointe		Charles Lapointe
Rosaire Bertrand	Paul-André Carpentier	André Morin
Gilles Bouchard	Denis R. Cloutier	Maurice Potvin
Léonce Brassard	Martial Dassylva	Gilles Poulin
Caisse populaire de Baie-Sainte-Catherine	Hélène Dufour	Hélène et Jean Pelletier
Caisse populaire de Clermont	Marcel Dufour	Yolande Simard-Perrault
Caisse populaire de La Malbaie	Simone Ethier-Clarke	François Tremblay et Nicole Imbeau
		Jean-Pierre Tremblay

Membres de soutien (\$40 à \$99)

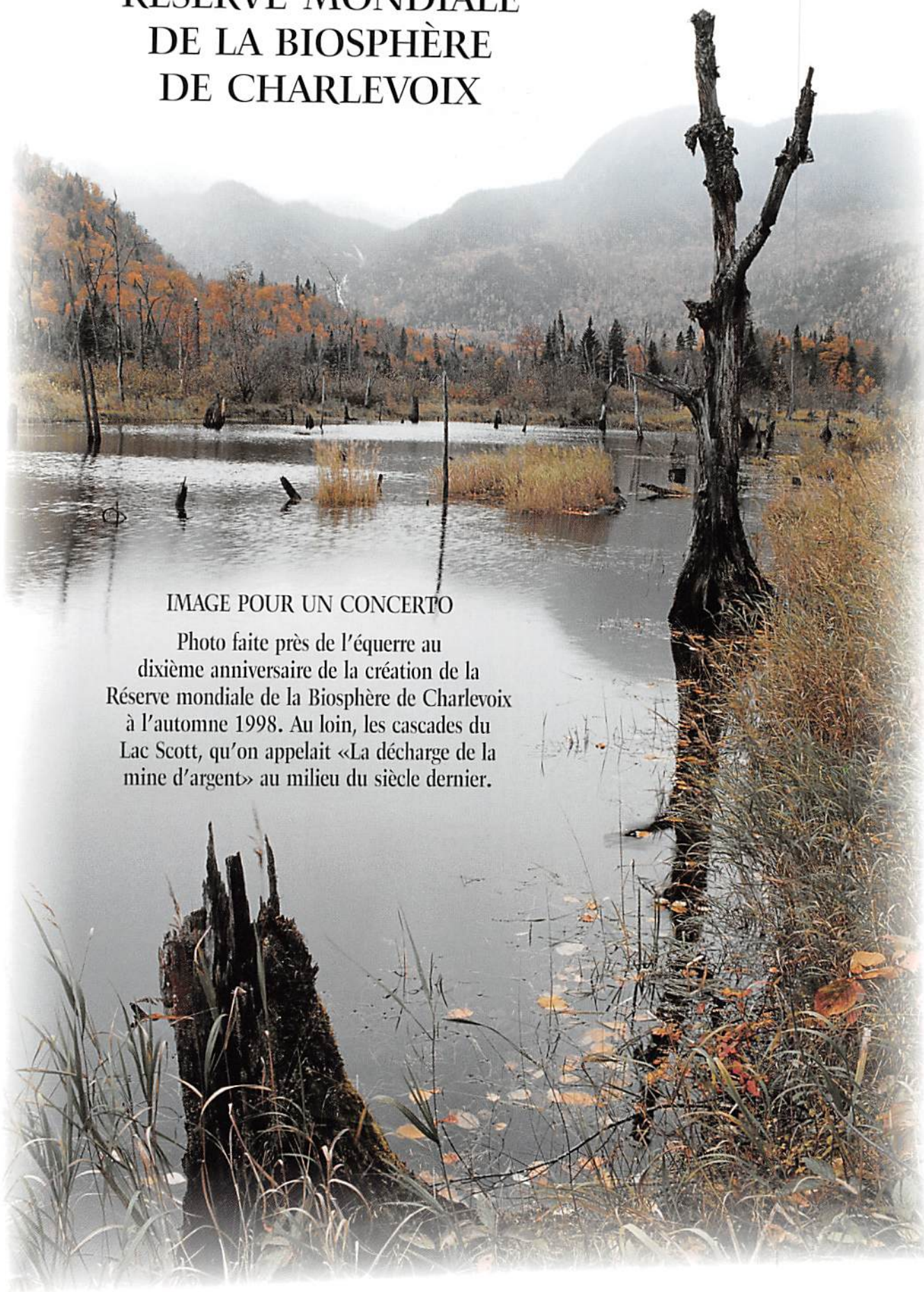
Âge d'or de Saint-Aimé-des-Lacs	Les Extincteurs Charlevoix Inc.	Rita et Vincent Laurin	Jean-Joseph Simard
Louis Asselin	Louis Fabien	Claire Légaré	Gabrielle Simard-Dumont
Guy Audet	Bertrand Fournier	André Maltais	Thomas-Louis Simard
Fernande Beaulieu-Bouchard	Luc Filion	Pierre G. Martel	Claude St-Charles
François Bhérier	Eudore Fortin	André Michaud	Jean-Roch Thibeault
Gilles Bhérier	Réal Gaudreault	Réjane Michaud-Huot	Sébastien Thibeault
Louis Bhérier	Léonard et Aurore Gauthier	MRC Charlevoix-Est	Denis Tourangeau
J. Bruno Blackburn	Serge Gauthier	Municipalité de Rivière-Malbaie	Francis A. Tremblay
Madeleine Boies-Fortier	Yvon et Elisabeth Gauthier	Michel Néron	Diane Tremblay
Lise Boies-Waldman	Herman Gilbert	Georges Otis	George-Étienne Tremblay
Ulysse Brassard	Jasmine Gilbert	Laurent Ouellet	Gilles Tremblay
Charlotte Brisson	Magella Girard	Louise Ouellet	Guy Tremblay
Paul-Emile Carrier	Guy Godin	Jean-Denis et Marthe Paquet	Jean-Arthur Tremblay
Claude L. Casgrain	Danielle Gonthier	Jean-Pierre Paquet	Lina Tremblay
Francine Castonguay	Françoise Gouin	Yvon Racine	Réjean Tremblay
Gérald et Yolande Cayer	Anne-Marie Groulx	Claude Révolte	Réjeanne Tremblay
Augustin Côté	Claudine Harvey	Adrien L. Ringuette	Rita Tremblay
Hénédine Couturier	Gaudias Harvey	Martin Rochette	Thomas-Louis Tremblay
Gilles Delisle	Robert Harvey	Guy Saucier	Gilles Turcotte
George De Mille	Raymond Labbé	Pierre-Paul Savard	Bernadette Veilleux
Gérard Doyon	Claude Lapointe	Sylviane Savard-Boulanger	Ville de La-Malbaie-Pointe-au-Pic
Geneviève Dufour	Réal Lapointe	Lise et Pierre Sévigny	Jeanne L. Warren
Julien Dufour	Robby Lapointe	Nonie-Mary Shanly	Paul Warren



RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX

IMAGE POUR UN CONCERTO

Photo faite près de l'équerre au dixième anniversaire de la création de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix à l'automne 1998. Au loin, les cascades du Lac Scott, qu'on appelait «La décharge de la mine d'argent» au milieu du siècle dernier.



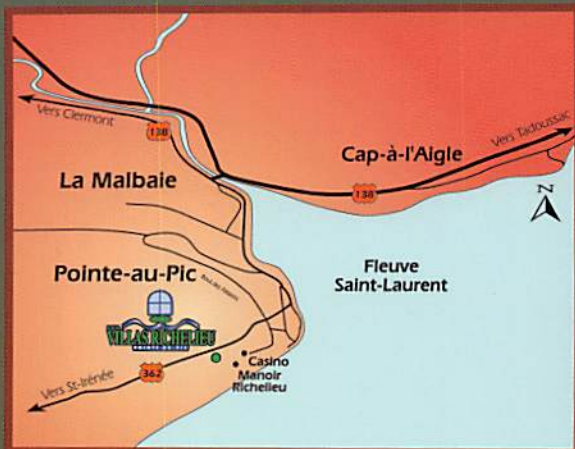


LES VILLAS RICHELIEU

POINTE-AU-PIC



Au centre de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix



CONDOS

Vente et location

L'alternative en Charlevoix

35, rue Des Villas, Pointe-au-Pic
(Québec) G0T 1M0

Téléphone / Télécopieur:
(418) 665-9696